1869-94992

180

# THÈSE

POUR

# LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1910 — N°

# THÈSE

POUR

# LE DOCTORAT EN MÉDECINE

*Présentée et soutenue le Mercredi 16 Février 1910 à 1 heure*

PAR

**Célestin HUET**

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DU HAVRE

*Né à Saint-Jouan-des-Guérets (Ille-et-Vilaine) le 26 Mai 1884,*

# UNE CAMPAGNE
# Contre la Phthiriase
## DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU HAVRE

*Président :* M. GARIEL, *professeur.*

*Juges :* MM. GAUCHER, *professeur.* — MARCEL LABBÉ, LŒPER, *agrégés.*

*Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical*

PARIS
H. CHACORNAC, Editeur
*9, Rue de l'Eperon, 9*

1910

36803

# FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

| | |
|---|---|
| **Doyen** | M. LANDOUZY |
| **Professeurs** | MM. |
| Anatomie | NICOLAS |
| Physiologie | CH. RICHET |
| Physique médicale | GARIEL |
| Chimie organique et chimie générale | GAUTIER |
| Parasitologie et Histoire naturelle médicale | BLANCHARD |
| Pathologie et Thérapeutique générales | BOUCHARD |
| Pathologie médicale | X... / DEJERINE |
| Pathologie chirurgicale | LANNELONGUE |
| Anatomie pathologique | PIERRE MARIE |
| Histologie | PRENANT |
| Opérations et appareils | HARTMANN |
| Pharmacologie et matières médicales | POUCHET |
| Thérapeutique | GILBERT |
| Hygiénique | CHANTEMESSE |
| Médecine légale | THOINOT |
| Histoire de la médecine et de la chirurgie | CHAUFFARD |
| Pathologie expérimentale et comparée | ROGER |
| Clinique médicale | HAYEM / DIEULAFOY / DEBOVE / LANDOUZY |
| Maladies des enfants | HUTINEL |
| Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale | GILBERT BALLET |
| Clinique des maladies cutanées et syphillitiques | GAUCHER |
| Clinique des maladies du système nerveux | RAYMOND |
| Clinique chirurgicale | PIERRE DELBET / QUENU / RECLUS / SEGOND |
| Clinique ophtalmologique | DE LAPERSONNE |
| Clinique des maladies des voies urinaires | ALBARRAN |
| Clinique d'accouchements | PINARD / BAR / RIBEMONT-DESSAIGNES |
| Clinique gynécologique | POZZI |
| Clinique chirurgicale infantile | KIRMISSON |
| Clinique thérapeutique | A. ROBIN |

**Agrégés en exercice :**

MM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| AUVRAY | CUNÉO | LAUNOIS | NOBÉCOURT |
| BALTHAZARD | DEMELIN | LECÈNE | OMBREDANNE |
| BRANCA | DESGREZ | LEGRY | POTOCKI |
| BESANÇON FERN. | DUVAL PIERRE | LENORMANT | PROUST |
| BRINDÉAU | GOSSET | LŒPER | RENON |
| BROCA ANDRÉ | GOUGET | MACAIGNE | RICHAUD |
| BRUMPT | JEANNIN | MAILLARD | RIEFFEL |
| CARNOT | JEANSELME | MARION | SICARD |
| CASTAIGNE | JOUSSET ANDRÉ | MORESTIN | ZIMMERN |
| CLAUDE | LABBÉ MARCEL | MULON | |
| COUVELAIRE | LANGLOIS | NICLOUX | |

*Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.*

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

A MA FIANCÉE

A MA SŒUR ET A MON FRÈRE

MEIS ET AMICIS

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR GARIEL

PROFESSEUR DE PHYSIQUE MÉDICALE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS - ET - CHAUSSÉES

COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

# INTRODUCTION

Au cours du mois de mars 1909 nous avions le bonheur de rencontrer le docteur Loir, que nous venions prier d'examiner à son laboratoire du bureau d'hygiène, le liquide céphalo-rachidien d'un malade entré dans le service de médecine dans lequel, à cette époque, nous étions interne.

M. Loir, qui a gardé un tempérament de professeur des années, qu'il a passé comme tel à la Faculté de médecine de Montréal, qui a été préparateur de Pasteur, son oncle, et a acquis au commerce du maître un sens profond du rôle social du médecin, abandonna tout de suite le sujet très spécial qui nous réunissait pour un instant, et me parla des projets qu'il formait. En arrivant au bureau d'hygiène du Hâvre, il rêva de faire avec les quinze internes des Hôpitaux de la ville, un noyau de cours d'hygiène maritime et d'hygiène publique. A ce double point de vue, il était merveilleusement placé, puisque d'une part, il était dans un grand port, dont le directeur de la santé est le Dr Borel, et d'autre part à la tête d'un bureau

d'hygiène créé depuis 1879, qui a servi de modèle aux rapporteurs de la loi de 1902, et dans un département où le service de l'hygiène est organisé par M. Ott, qui a pu nous dire les résultats de son expérience, les difficultés qu'il avait rencontrées dans l'application de la loi, et la façon très intéressante dont il avait été obligé de la tourner pour la rendre pratique. M. le Dr Vigué, médecin des Hôpitaux, adjoint au maire du Hâvre encouragea de toute son énergie cette initiative. C'est M. Loir qui nous a donné l'idée de ce travail qu'il nous a rendu beaucoup plus passionnant en nous associant à la campagne qu'il a entreprise.

Avant de commencer notre travail c'est pour nous un devoir agréable à remplir que d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui dans le cours de nos études médicales ne nous ont ménagé ni leur enseignement ni leurs conseils. Que nos maîtres de l'Ecole de Rennes qui nous ont initié à l'art médical recoivent tous ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous remercions particulièrement le professeur Le Moniet dont nous nous rappelons toujours les leçons cliniques très précises et la grande habileté opératoire. Dans son service, M. le professeur Hardouin, nous prodigua toujours avec l'amabilité qui lui est coutumière, le secours de sa science éclairée.

Nous adressons l'expression de notre vive gratitude à M. le professeur Follet pour son enseignement à la fois très solide et très original ; nous avons gardé un excellent souvenir, de ses cliniques magistrales et de ses causeries plus familières au lit du malade.

M. le professeur Veron et son suppléant M. le professeur Marquis nous ont enseigné l'art des accouchements. M. le professeur Bodin nous apprit à aimer la bactériologie, par ses brillantes conférences à l'Ecole, et la dermatologie, par ses consultations et ses cliniques pratiques dans son service de l'Hôtel-Dieu. Il a bien voulu nous aider de quelques conseils dans ce travail, qu'il soit assuré de notre sincère reconnaissance.

Au Hâvre, M. le docteur Thorel qui a bien voulu nous témoigner une bienveillance très cordiale pendant les mois passés dans son service de consultations dermatologiques nous a familiarisé davantage avec cette science, nous l'en remercions très vivement.

Merci également à M. le professeur W. Dubreuilh, de Bordeaux et à M. Aubert pour les documents intéressants qu'ils nous ont communiqués avec tant d'empressement et d'amabilité.

Durant notre internat dans les hôpitaux du Hâvre nous avons été interne de MM. Deronde, et Deville, médecins des hôpitaux, et de MM. Walch et Leroy, chirurgiens des hôpitaux. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements pour la confiance qu'ils nous ont témoignée dans leurs services.

Nous voulons remercier aussi tous ceux qui nous ont apporté leur aide ou leurs conseils. Il nous est particulièrement agréable de nous rappeler un concours, que nous avons pu apprécier chaque jour davantage au cours de ce travail, et qu'un jour prochain nous espérons voir devenir plus complet.

M. le professeur Gariel nous a fait le plus grand honneur en voulant bien accepter la présidence de notre thèse ; qu'il veuille bien recevoir l'hommage de notre respectueuse reconnaissance.

## HISTORIQUE

La phthiriase a été connue de tout temps. Les médecins s'en sont occupés dès la plus haute antiquité, les livres saints en ont parlé. Moïse [1] dans l'exode a regardé la phthiriase comme une des dix plaies de l'Egypte. Ainsi que toutes les maladies de la peau, celle-ci semble pourtant avoir assez peu préoccupé les anciens ; soit qu'ils aient été moins sensibles à ces questions de propreté, soit qu'il y ait eu, en réalité, moins de phthiriase, ce qu'on pourrait attribuer, comme le pense Gibert [2] « à une vie générale-« ment plus sobre, et à des règles hygiéniques plus sages « dans la manière de vivre ».

Hippocrate [3] en a lui-même très succinctement parlé. Il est, du reste, assez difficile de comparer les termes qu'il emploie en maladies cutanées, avec ceux que nous

---

(1) Moïse. — *Exode chap. VIII vers. 17.*

(2) C. M. Gibert. — *Traité pratique des maladies spéciales de la peau,* 2e édition 1840.

(3) Hippocrate. — *Œuvres (trad. E. Littré)* 1846.

employons aujourd'hui. GALIEN [1] s'est attaché, comme dans toute maladie, à lui rechercher une étiologie humorale. ARISTOTE [2] est le premier à mentionner dans son histoire des animaux φθείρ le (pou) d'où nous avons tiré le terme *phthiriase*. THÉOPHRASTE, CELSE [3], GALIEN, PLINE, LE NATURALISTE tout comme Aristote admettent la génération spontanée du parasite.

ARISTOTE attribuait la phthiriase à la putréfaction du sang. THÉOPHRASTE, croit que la putréfaction de la chair peut engendrer des poux. PLINE [4] écrit que la pédiculose engendre dans le sang même du malade, des insectes destinés à le ronger. Les théories humorales de GALIEN ont fortifié cette croyance de la spontanéité de la phthiriase et l'ont fait accepter pendant des siècles, puisque de nos jours nous avons encore à la combattre. Ces auteurs, *Grecs et Latins*, nous ont aussi donné le nom *d'impetigo* du cuir chevelu, fréquente complication de la phthiriase.

Avec PAUL d'EGINE [5] et un auteur arabe : AVICENNE nous arrivons à une époque généralement plus scientifique. Ils ont décrit beaucoup de maladies cutanées. En ce qui concerne la pédiculose, ce sont eux qui nous ont donné cette idée désastreuse, aujourd'hui très répandue parmi le

---

(1) GALIEN.— *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales — (Edition Daremberg)*, Paris, 1854-1857.

(2) ARISTOTE. — *Opera* cap. XXXI lib. V.

(3) CELSE.— *De arte médica* (trad. Fouquier et Ratier) Paris 1823.

(4) PLINE L'ANCIEN. — *Hist. nat.* cap. XXVI p. 86.

(5) PAUL D'EGINE. — *Opéra* lib. III p. 34.

peuple, que les poux sont la santé, et qu'ils sont destinés à absorber les humeurs mauvaises de l'organisme.

Nous retrouvons ces différentes théories, souvent contradictoires, chez les auteurs des siècles suivants. Pourtant tous n'ont pas accepté ces idées. Plusieurs, par exemple, citent des cas de phthiriase ayant entraîné la mort, et Ambroise Paré [1] met en garde contre cette maladie, « car plusieurs personnes, en ont perdu la vie, « comme Hérode roi de Judée, Scylla, le poète Alcmann, « Acastus fils de Pélias, Phéricidès théologien, Callisthènes « Olynthien, Mutius jurisconsulte, Ennus Antiochus »

D'après les auteurs du moyen-âge et de la période suivante jusqu'en 1860, on doit guérir cette maladie et ses complications, comme l'impétigo, mais il ne faut pas le faire sans employer certaines précautions. Pierre Frank aurait vu plusieurs exemples d'hydrothorax à la suite de guérison intempestive. Schenk [2] rapporte un cas d'inflammation du cerveau. Lorry [3] a vu un cas de folie se développer dans les mêmes circonstances.

Pendant tout ce laps de temps, tout comme aux premiers jours de la médecine, on est partisan de la génération spontanée et l'on cherche, dans de très nombreuses explications plus ou moins ingénieuses, à trouver l'origine de ces parasites.

---

(1) Ambroise Paré. — *Ed. magl.* T III p. 270.

(2) Schenk. — *Observations médicinales*, in-fol. lib. V. (de Phtiriasi)

(3) Lorry. — Tractatus de morbis cutaneis. (Paris), 1777.

Foreest[1], qui vivait en Hollande vers la même époque qu'A. Paré en France, assure que son père a vu un cas de tumeur intra-dermique contenant des poux. Rust cite le cas d'un enfant de 13 ans, cachectique, porteur sur le vertex d'une tumeur mollasse, sans fluctuation, qui, incisée, donna issue à une grande quantité de poux blancs.

De même, un malade de Valentin « faillit mourir de frayeur » à la vue des poux qui s'échappaient à l'incision de petites tumeurs dont il était couvert. Lieutaud[2], vers 1760, dit que les poux non seulement apparaissent au dehors, mais « s'engendrent » sous le tégument et même sous le péricrâne. Il en a vu, à l'autopsie du cerveau, qui s'étaient logés dans ce viscère. Marchelli [3] raconte l'histoire d'une femme chez qui on détruisait 700 poux par jour.

Ces observations nous étonnent aujourd'hui et nous nous représentons difficilement qu'on puisse trouver un pou aussi bien dans l'intérieur d'un abcès que dans la substance de l'encéphale. En ce temps-là, on aimait le merveilleux et on ajoutait facilement la légende à la stricte vérité.

Cependant, Leuwenhoeck faisait à cette même époque une expérience très précise sur l'étonnante puissance de reproduction des poux. Il mit deux femelles dans un bas de

---

(1) Foreest. — Observationum et médicalium curationum libri. (Francfort) 1602.

(2) Lieutaud. — Précis de la médecine pratique. (Paris, 1759.)

(3) Marchelli. — Memorie della Soc. med. di Geneva.

soie noire qu'il porta jour et nuit. Au bout de 6 jours, il avait 50 œufs, et 24 jours après, les petits reproduisirent à leur tour ; si bien qu'au bout de *deux mois*, il put évaluer à 18.000 individus environ la génération des deux femelles.

De temps à autre, on voit réapparaître l'opinion d'Avicenne. Serrurier [1], dans la première édition du Dictionnaire des Sciences médicales, cite le cas d'un vieillard atteint de rhumatisme goutteux du côté droit et chez qui se développa une grande quantité de poux, malgré le soin qu'on prit de les détruire. Le rhumatisme céda. Mais les douleurs reparurent après la disparition des pediculi.

Au milieu de cette alternative d'opinions très pessimistes ou, au contraire, très optimistes de médecins partisans de la génération spontanée des poux, se dresse, vers 1830, la grande figure de Rayer [2] qui, sur plusieurs autres points de dermatologie, a su apporter d'admirables précisions que l'avenir a confirmées, malgré les contradictions de tous ses contemporains.

Pour lui, les *pediculi capitis* se transmettent d'individu à individu. La malpropreté et les maladies du cuir chevelu ne les produisent pas. Si on les rencontre chez les enfants pauvres, chez les personnes sales, chez les convalescents de maladies aigües, c'est parce que l'incurie assure leur propagation et que la malpropreté empêche leur destruction.

---

(1) Serrurier. — Article *phthiriase* du Dict. des S. Méd. en 60 vol., 1820.

(2) Rayer. — Traité théorique et pratique des maladies de la peau, 2e édition, 1835. T. III, p. 800-806.

On est étonné, après ce que nous savons des opinions courantes de cette époque, de lire la phrase suivante dans un livre écrit en 1835, alors qu'en 1881 on n'osait pas encore l'affirmer :

« Quelques idées fausses, répandues dans le peuple, sont » aussi très favorables à la production des pediculi, on » suppose.... que ces insectes sucent le mauvais sang, enfin » que l'existence d'un certain nombre de pediculi, sur le » cuir chevelu, constitue une sorte d'exutoire qu'il ne faut » supprimer qu'avec de grandes précautions ».

Rayer qualifie d'*inexactes* les observations de Lieutaud, et il dit, en parlant des individus morts de pédiculose : « L'examen des viscères de ces hommes illustres aurait probablement conduit à une tout autre conclusion ».

Les exemples de mort produite par les poux sont, tout au plus, bons à effrayer les enfants peu soigneux de leur chevelure, et il dénie aux poux, alors même qu'ils sont nombreux, de pouvoir causer le « marasme » et encore moins la mort.

On verra, par les quelques exemples que nous allons citer, que les maîtres de la dermatologie de cette époque (1830-1860) sont loin de partager son jugement. Bateman (1) qui s'est surtout préoccupé de classifier les impétigo, en a minutieusement décrit jusqu'à cinq espèces. Et pour Biett (2) c'est une maladie grave, toujours incurable, qu'on parvient pourtant quelquefois à modérer. En 1838, la *Gazette des*

---

(1) Bateman *ou cutaneous diseates*. 1829.

(2) Cazenave et Schoedel. — *Maladies de la peau*, 1853.

*Hôpitaux* [1], dans son numéro du 12 mai, rapporte une séance de la Société médico-chirurgicale de Londres dans laquelle Bryant cite un curieux cas de maladie pédiculaire.

Il s'agit d'une ancienne gouvernante qui entre à Guy's Hospital, « *couverte* » de poux. On la met dans un bain, puis dans un lit bien propre et, deux heures après, affirme ce praticien, elle était de nouveau couverte de parasites. Whiting met en doute ce renouvellement en deux heures ; « il regarde du reste la génération des insectes en question » comme dépendant en grande partie d'un état particulier » de la constitution, du moins c'est ce qu'il a constaté chez » les animaux : ce sont les pauvres et les maigres qui sont « infectés en général ; les gras et les bien portants en sont » toujours exempts ».

Dendy ajoute qu'il considère la pédiculose comme mortelle et cite deux cas d'un roi et d'une princesse royale chez qui tous les moyens thérapeutiques n'ont pu enrayer le dénouement fatal.

Picard [2] dont nous reproduisons plus loin l'observation cite un cas de mort par « cachexie pédiculaire ». Alibert [3] ne s'est pas beaucoup occupé de cette question. En ce qui le concerne, il nous paraît toutefois intéressant de noter que l'impétigo lui semble dû à une irritation de cause extérieure, parfois minime, et mentionne plusieurs cas qui prouveraient

---

(1) *Gazette des Hôpitaux*, 12 mai 1838.

(2) Picard. — *De la cachexie pédiculaire*, Bulletin général de thérapeutique, T. xiv, p. 177, 1838.

(3) Alibert. — *Monographie des dermatoses*, 1835.

que l'exposition aux rayons solaires aurait provoqué cette affection.

Pour Gibert [1], ce sont les sujets bilieux qui sont atteints d'impétigo. Il ne cite pas les poux dans son étiologie.

Tweedie [2], au chapitre Impétigo, ne cite pas non plus les poux auprès de toutes les matières irritantes qu'il donne comme facteurs étiologiques : la chaux, la mélasse, les limailles, etc., les saisons, la dentition chez les enfants, surtout chez les lymphatiques, font également apparaître l'impétigo. Aussi prescrit-il un traitement interne : « purgatifs et boissons acidulés à l'acide sulfurique [3] ».

Cazenave [4] est très affirmatif sur la génération spontanée : « On voit tous les jours, à la suite d'une maladie » plus ou moins grave,... des poux se développer avec une » promptitude et une abondance souvent inconcevables, et » cela dans des circonstances qui ne permettent pas de » douter de leur production spontanée, et dans lesquelles » évidemment, il n'y a eu aucun point de contact avec des » personnes qui en auraient été affectées ».

Ailleurs, il ajoute que « c'est une opinion incontestable, » quoiqu'elle ait été contestée par quelques auteurs mo- » dernes ».

---

(1) C.-M. Gibert. — Traité pratique des maladies spéciales de la peau, 2e édition, 1840.

(2) Alex. Tweedie M. D. F. R. S. — Fevers and diseases of the skin. 1840, p. 499-501.

(3) « Purgatives and drinks acidulates with the sulfuric acid. », p. 301,

(4) Cazenave. — Traité des maladies du cuir chevelu, 1850.

Il admet. du reste, que cette maladie est une cause de fatigue et d'excitation nerveuse et qu'elle est de celles que l'on doit toujours guérir. et même le plus promptement possible.

Devergie, à la même époque, soutenait les mêmes idées. Il est mort persuadé de la spontanéité de la phthiriase. Notons une distinction qu'il fait entre les cas discrets dans lesquels la maladie se fait par contage et les cas plus bruyants dans lesquels, au contraire, elle naît spontanément.

Les *lentes*, dit-il, ne sont autres que la concrétion d'une matière visqueuse sécrétée par le pou (il entend parler de l'impétigo), cette matière coule le long des cheveux et, de place en place, s'y fixe en se coagulant ; elle forme ainsi de petits points grisâtres arrondis qui, bientôt, deviennent des insectes.

On peut dire cependant que ces deux maîtres dermatologistes sont les derniers défenseurs de cette idée. L'ère moderne commence déjà de leur temps et peut-être est-ce à cause des discussions qu'ils ont eues à soutenir avec l'Ecole adverse qu'ils ont un peu exagéré leur pensée.

Leurs deux plus illustres contradicteurs, Bazin et Hardy, peuvent être regardés comme les maîtres de la dermatologie actuelle. Sur ce point précis de la phthiriase, nous n'avons pour ainsi dire pas d'autres idées que les leurs, et s'ils ont encore gardé quelques vieilles méthodes, c'est un peu, semble-t-il, pour échapper au reproche qu'on ne manque pas de leur faire, d'être de parti-pris des innovateurs.

C'est ainsi que Hardy n'oublie pas de prescrire un traitement général très minutieux de l'impétigo et n'autorise les pommades — « le seul remède des charlatans » — qu'à

la « *3e période* », c'est-à-dire après la disparition des croûtes.

Mais il est nettement adversaire de la génération spontanée : Lorsqu'on voit les poux apparaître à la fin d'une longue maladie, « il faut accuser seulement les garde-malades » ou les personnes ayant approché les malades, et consi- » dérer l'absence de soins de propreté comme une circons- » tance favorable qui attire les parasites ».[1]

A Vienne, Kaposi[2] donne le même traitement que celui que nous avons employé, sa formule est seulement un peu plus élégante et surtout plus chère :

| | |
|---|---|
| Pétrole de commerce..... | 100 |
| Huile d'olive..... | 50 |
| Baume du Pérou..... | 20 |

A partir de cette époque, on sait qu'il faut détruire les poux, et que ces derniers ne subsistent que par manque de soins de propreté ; on ne peut citer que quelques exemples de médecins qui ne sont pas très affirmatifs sur ce point : Bouchut et Després [3] appellent la *maladie pédiculaire* une « disposition organique qui favorise le développement des poux ». Ils la considèrent comme rapidement mortelle.

Sirugues [4], dans une thèse de Paris, s'élève contre la routine et la « crasse », mais il dit qu'on doit prendre des

---

(1) Hardy. — *Maladies de la peau*, 1886, p. 484-485.

(2) Kaposi. — *Maladies de la peau* (traduction de Besnier et Doyan, 1881, T. II, p. 510 et suiv.).

(3) Bouchut et Després. — *Dict. de méd. et de thérapeutique*, 1873, p. 1039 et 1066.

(4) Sirugues. — (Th. de Paris, 1881.) Eczéma impétigineux de la tête et ses complications.

précautions pour guérir cette maladie : surtout donner des « purgatifs pour opérer sur le tube digestif, ce grand tégument interne, une révulsion salutaire ».

Boyer [1] (thèse de Lyon) cite un cas de mort. Nous le retrouverons plus loin.

Maintenant que l'unanimité est faite dans le monde médical, on est tombé dans un autre écueil : les ouvrages parlent très peu de la phthiriase et c'est à peine si les manuels en font mention. Les hygiénistes n'en parlent pas.

Nous trouvons, il est vrai, un chapitre très intéressant dans le Traité des maladies de l'enfant, de Grancher et Comby [2] ; ce fait tient, en grande partie, à ce qu'on en a confié la rédaction à M. W. Dubreuilh, de Bordeaux, que la question intéresse au plus haut point.

En Angleterre, l'hygiène est en grand honneur, elle est même, pour ainsi dire, la seule préoccupation de toute une catégorie d'Anglais, on ne pouvait manquer d'y organiser la lutte. Déjà Lydston [3], en 1892, en avait parlé dans le *Journal de maladies cutanées et urinaires*. Voici ce que nous lisons dans le dernier *Rapport de santé de la ville de Liverpool* [4] :

---

(1) Boyer. — (Th. de Lyon.) De l'albuminurie liée à l'irritation cutanée, 8 août 1883.

(2) Grancher et Comby. — Traité des maladies de l'enfance, 2e édition, 1903, chap. *Pédiculose du cuir chevelu.*

(3) Lydston. — *Journal of cutaneous and genito-urinary diseases*, 1892, page 399.

(4) *Report of the health of the city of Liverpool during*, 1909, publied by Health department, page 166.

« **Impétigo.** — Cette maladie très commune qui est fré-
» quemment associée à la présence des poux a été l'objet
» d'un grand nombre de visites à la demeure de ceux qui
» en souffraient. La présence de cette vermine est déplora-
» ble et elle est souvent associée à une grande négligence
» dans la tenue des enfants, aussi a-t-on signalé plusieurs
» cas de cette sorte à la *Société pour la préservation des*
» *enfants contre la cruauté des parents*, qui s'en est occupée
» et quelques cas ont été poursuivis jusqu'à la « Police
» Court ».

» 38 écoles sont maintenant constamment visitées par
» des *nurses* de l'« Association de la reine Victoria ». La
» tête des enfants et même, lorsque c'est nécessaire, les
» vêtements sont examinés périodiquement.

» Malheureusement beaucoup de parents refusent et
» négligent d'appliquer les instructions données par la
» *nurse*.

» Il y a des cas dans lesquels il semble que le sens de la
» responsabilité et de l'affection est complètement inconnu
» des parents. »

La ville de Liverpool possède *21 nurses* spécialement attachées à ce service.

En Amérique, si nous en jugeons par les études qui ont été faites, la population ouvrière, très dense, est assez semblable au point de vue hygiénique, à celle du Hâvre. La phthiriase est fréquente, aussi a-t-il paru nécessaire aux médecins de ce pays d'entreprendre une lutte énergique dans les écoles.

Nous pouvons citer plusieurs travaux qui montrent assez combien cette question les préoccupe, alors qu'en France

on s'en désintéresse, à l'heure actuelle, à peu près complètement. CAUTRELL[1], en 1890, publie un article dans les Annales de Pédiatrie de Philadelphie. GREENOUGH[2] avait déjà publié quelques notes dans le journal de médecine et de chirurgie de Boston, en 1887. La question est reprise en 1898 par GREENE[3] dans le même journal. Son article est le résumé d'une campagne entreprise par lui, nous avons jugé bon d'en reproduire ici quelques extraits, car nous avons été heureux de retrouver chez lui les mêmes méthodes que les nôtres et aussi les mêmes difficultés et à peu près le même résultat.

Après avoir constaté, en qualité de médecin-inspecteur des écoles, le grand nombre de cas de pédiculose, il en informe le « Board of Health », et organise la lutte sous son autorité. Il examine systématiquement tous les enfants et il donne à chaque enfant une ordonnance accompagnée d'une lettre de l'instituteur, pour qu'il l'emporte à la maison.

Voici la lettre de l'instituteur :

« Ecole.....

» Boston, le.....189 .

» ..... a été déclaré, par l'Inspecteur médical de l'école
» porteur de poux dans les cheveux et je suis dès lors obligé

---

(1) CAUTRELL. — Pediculosis capillitii, *Annals of Gynécology and Pedeatry.* (Philadelphie), 1889-1890, T. III, p. 185.

(2) GREENOUGH. — Clinical notes on pediculosis, *Boston medical and surgical Journ.* 17 nov. 1887.

(3) GREENE. — *Boston med. and surgical Journal.* Janvier 1898, p. 70.

» de vous mander que cet enfant devra être gardé loin de
» l'école pendant quelques jours, jusqu'à ce que cette ma-
» ladie soit guérie.

» Le Maître,

» Le Conseil de le Santé donne en plus cette ordonnance
» pour le traitement des lentes et des poux.

» Enduire les cheveux d'une façon minutieuse, pendant
» trois heures, avec du pétrole ordinaire dont on ira cher-
» cher une demi-pinte chez le droguiste. Ensuite laver
» toute la tête avec de l'eau chaude et du savon. Recommen-
» cer trois jours de suite. Les lentes seront alors enlevées
» en peignant soigneusement les cheveux avec un peigne
» fin arrosé de vinaigre. Peigner de nouveau plusieurs
» jours de suite jusqu'à ce qu'on ne trouve plus de lentes.
» Pour faire le traitement plus aisément et plus énergique-
» ment, les cheveux doivent être coupés courts, si on n'y
» voit pas d'inconvénient.

» Dans une famille, tous les enfants sont également pris
» et doivent être traités comme plus haut.

» Les brosses et les peignes doivent être nettoyés en les
» plongeant dans l'eau bouillante pendant quelques mi-
» nutes ».

« Sur une autre feuille de papier se trouve une prescrip-
» tion pour huit onces de pétrole. On le vend ordinairement
» 10 *cents*. Il n'est pas dangereux pour le cuir chevelu,
» même s'il y a impétigo, et il tue les lentes aussi bien que
» les poux. »

La première inspection a lieu avant les vacances de Christmas (qui sont de 15 jours dans les pays anglo-saxons) pour permettre aux enfants de se nettoyer pendant ce congé. Il divise ses enfants pouilleux en quatre groupes.

« Dans le premier : ceux chez qui on ne trouve ni poux,
» ni œufs ; dans le deuxième, il y avait un petit nombre de

» lentes : on en trouvait de deux ou trois à une douzaine ;
» le troisième groupe montrait un *considérable number* de
» lentes ; le quatrième *a very large number* de lentes et
» fréquemment des poux ».

Voici les chiffres qu'il donne après l'inspection dans une école de 756 élèves :

200 (26 0/0) n'avaient pas de lentes.
234 (31 0/0) avaient quelques lentes.
269 (35,5 0/0) avaient un nombre considérable de lentes.
53 (7 0/0) avaient un très grand nombre de lentes.

Deux semaines après, il en examine 509 parmi les malades, et il est « étonné de ce résultat décourageant que 26 seulement d'entre eux n'avaient pas de lentes, le quart de ces enfants avouent qu'ils n'avaient reçu aucun traitement chez eux. »

« Les 483 qui avaient encore des poux furent aussitôt
« renvoyés à la maison. C'était indubitablement une mor-
« tification pour les parents et les enfants de recevoir cette
« notice et d'être renvoyés. Aussi après réflexion la plupart
« comprirent qu'ils devaient suivre ce traitement dans leur
« propre intérêt. »

Il compte 30 ou 40 familles qui se montrèrent irréductibles et prétendirent que le médecin inspecteur s'était trompé. Puis il cite une mère qui se présenta à l'école avec un certificat de complaisance d'un médecin de la ville, il ajoute qu'il n'hésita pas à le confondre devant deux autres confrères pris comme experts.

Son récit est émaillé d'anecdotes comme celle-ci : « un
« petit garçon dont la tête était propre et n'avait ni poux

« ni lentes rapporta à ses parents que le docteur avait exa-
« miné sa tête et avait trouvé : « nothing in it. » Sa mère
« comprenant que son rejeton plein d'espoir avait été
« déclaré idiot, se précipita chez le maître d'école et protesta
« contre une telle allégation : on vit ainsi que le diagnostic
« convenait mieux à la mère qu'à l'enfant. »

En Suisse, également, on s'occupe beaucoup de la santé des écoles publiques, aussi y trouve-t-on l'organisation d'une lutte contre la phthiriase. Nous avons pu obtenir la circulaire que l'on distribue aux enfants des écoles :

**Remède contre les Poux.** — Teinture de Sabadille.

« Cette teinture se trouve dans toutes les pharmacies.
« Pour l'application, il faut commencer par en mettre
« autour de la tête au bord de la chevelure ; ceci pour que
« les bêtis sentant cette odeur fuient rapidement ; elles
« sont ainsi cernées et ne peuvent s'échapper.

« Puis en mettre par toute la tête, éviter qu'il en coule
« dans les yeux. La sabadille est toxique : donc si une tête
« a des boutons ou des écorchures il faut les guérir avant
« d'employer la sabadille. Pour les guérir employer le thé
« de Sauge. Si par mégarde il était entré de la sabadille
« dans les yeux, les laver immédiatement avec la camo-
« mille. Le thé de Sauge se fait par infusion ; pour en
« conserver facilement on peut y ajouter 1/4 de sa propor-
« tion d'alcool. »

Nous avons dit que les traités de maladies de peau français ainsi que les ouvrages d'hygiène s'occupaient peu de la question. Mais en plusieurs coins de notre pays nous apercevons une action individuelle persévérante. Il serait

bon que ces individus cherchent à s'entendre pour coordonner leurs efforts et arriver à une action d'ensemble.

A Pavilly dans la Seine-Inférieure le Dr Pigache nous a dit avoir employé avec succès le xylol chez les enfants des colonies scolaires dont il est le médecin.

De son côté, M. Aubert, de Lyon continue la lutte, il nous écrit : « au début j'ai eu l'idée d'employer des subs-
« tances volatiles pour bien atteindre les poux et les lentes
« dans la profondeur de la chevelure, et j'ai commencé par
« le sulfure de carbone, placé sur une petite éponge sous
« un large bonnet ou en chapeau, mais au bout de quelques
« secondes les douleurs étaient intolérables. J'ai alors
« essayé sur moi et constaté que les plaintes des enfants
« étaient légitimes. Je pensais à employer l'acide sulfureux,
« mais j'ai craint qu'il ne détériore et décolore les cheveux.
« Je ne sais si quelque essence ou gaz toxique pourrait
« réussir. »

Beaucoup de journaux politiques se sont occupés des poux à deux reprises cet été : en août à propos d'un incident en gare de Serquigny. Un wagon qui avait servi la veille à des émigrants se rendant à Cherbourg était rempli de poux et les voyageurs montés par mégarde dans ce wagon avaient tous été pris d'un prurit étrange et subit. Ils avaient protesté avec véhémence. Beau sujet d'article !

Le deuxième incident est plus sérieux. Nous préférons en emprunter le récit au Dr Dufestel médecin inspecteur du 10e arrondissement. On verra par son article combien il désire cette entente pour une lutte, qu'il s'efforce de généraliser, dans sa vaillante petite revue.

Déjà cette année le Dr Butte (1) avait fait paraître un article où il annonçait un essai de M. Rebeillard, conseiller municipal, qui tente dans son quartier une expérience en vue de la création d'infirmières pour les écoles.

Il estime que l'examen des poux ne doit pas se faire en classe, mais dans le cabinet du directeur, parce qu'on risque de froisser inutilement les familles. Le médecin inspecteur doit à son avis prévenir lui-même la famille.

Voici l'article de M. Dufestel :

« **La Phthiriase à l'Ecole.** — Il faudrait pourtant en finir avec l'irritante question des poux à l'Ecole et forcer l'administration à adopter une règle formelle.

« Nous trouvons dans le *Journal des Instituteurs* l'entrefilet suivant que nous reproduisons :

Un procès amusant... et instructif. — Un juge de paix de l'Orne vient d'avoir à juger une affaire peu banale : une institutrice avait constaté qu'une fillette recelait dans sa chevelure une collection variée de parasites. Elle écrivit au père de tenir la main à ce que sa petite fille vint à l'Ecole dans un état constant de propreté. Le conseil était bon, mais le père se fâcha. Injures, plaintes, assignation et plaidoiries...

Voici un extrait du jugement :

« Le tribunal,

« Attendu, en droit, que l'action en dommages-intérêts dirigée contre un fonctionnaire à raison d'actes relatifs à

---

(1) Butte. — *Médecine scolaire*, 1909, page 65.

(2) Dufestel. *Médecine scolaire*, la phitriase à l'école, 1909, page 293.

ses fonctions échappe à la compétence des tribunaux ordinaires, lorsque le fait incriminé a un caractère professionnel ;

« Attendu, d'autre part, que c'est comme institutrice que Mlle Onfray a prévenu M. F... par la lettre incriminée dans la citation ; qu'en écrivant cette lettre, qui n'a d'ailleurs reçu une si large publicité que par le fait de F.., Mlle Onfray a rempli encore une obligation de sa fonction ; attendu..., en conséquence que les fautes reprochées à Mlle Onfray, n'ayant pas un caractère personnel. mais ayant au contraire un caractère professionnel, nous devons d'office nous déclarer incompétent... »

« Eh bien, j'avoue que je ne qualifierai pas ce procès d'amusant, mais de scandaleux. Comment ! voilà une institutrice qui fait son devoir, qui fait même plus que son devoir, car elle aurait pu se borner simplement à mettre l'enfant à la porte de l'Ecole, et au contraire elle la garde en priant la famille de la nettoyer, et pour ce fait elle est exposée à tous les ennuis d'une poursuite devant la justice de paix. La phthiriase est une maladie parasitaire répugnante. L'insecte vit aux dépens de l'enfant. Celui qui en est porteur est très contagieux car on sait avec quelle rapidité le parasite pullule, or tout élève atteint d'une affection contagieuse doit être exclu de l'Ecole jusqu'à guérison. Celui qui pourrait poursuivre, c'est le père d'un enfant bien tenu qui voit sa fille lui rapporter des poux de l'Ecole. Car il n'est pas admissible que dans nos écoles démocratiques un enfant soit exposé à attraper des poux. L'institutrice soucieuse de la bonne tenue de son école, ne doit pas être exposée aux ennuis d'une poursuite, même suivie d'acquittement. Son inspecteur devait intervenir et intenter une action en dommages-intérêts à M. F... pour propager sciemment à l'Ecole une maladie contagieuse.

« Que voulez-vous que fassent les instituteurs s'ils sont exposés aux désagréments d'un procès pour une observation de propreté faite à un enfant ? Ils laisseront aller les choses en négligeant cette importante question.

« Depuis que je suis médecin inspecteur des écoles j'ai

toujours fait une guerre acharnée aux poux. A mon passage dans les classes je visite des têtes au hasard et j'exclus les enfants trop malpropres. J'ai eu, je l'avoue, bien des ennuis : lettres de sottises des parents, plaintes contre moi au maire de l'arrondissement, au conseiller municipal ; mais je n'ai pas encore été poursuivi : cela viendra peut-être !

« Ne vaudrait-il pas mieux adopter une règle générale qui protégerait les instituteurs contre ces ennuis ? Nous voudrions qu'une circulaire claire et brève explique en quelques mots ce que c'est que le pou et les dangers auxquels il expose l'enfant. On pourrait y joindre le moyen de le détruire ainsi que la lente. Imiter par exemple ce que le Dr Loir vient de faire au Havre, puis chaque fois qu'un instituteur ou un médecin découvrirait un enfant portant des parasites il lui remettrait cette circulaire pour la donner à ses parents. Si au bout de quelques jours ceux-ci ne tenaient pas compte de l'avis, l'enfant serait renvoyé jusqu'à complète guérison.

« Je sais bien que souvent les parents négligents gardent l'enfant et préfèrent le laisser errer dans la rue plutôt que de le nettoyer. Mais c'est alors l'affaire des commissions scolaires, et aussi celle des délégués cantonaux d'intervenir Le délégué cantonal est l'intermédiaire entre les parents et l'école.

« A côté de cette poursuite scandaleuse dirigée contre une institutrice soucieuse de la bonne tenue de son école, laissez-moi vous raconter le fait suivant qui s'est passé récemment en Angleterre, pays où, cependant, la liberté individuelle est respectée.

« Un élève se présente dans une école de Londres couvert de vêtements déchirés et le corps rempli de vermine. Le maître informe le père qu'il doit veiller à la bonne tenue de son enfant et que celui-ci ne peut-être accepté dans ces conditions.

« Après deux ou trois avis répétés, comme le père ne paraissait pas en tenir compte, l'instituteur fit une plainte

au Service d'Hygiène. Un jour un policeman se présente au domicile paternel, constate les mauvais soins donnés à l'enfant et conduit le père devant le juge qui, séance tenante, le condamne à une amende et à la prison.

« C'est qu'en Angleterre on considère qu'au-dessus de la liberté du père de famille il y a les droits de l'enfant. Celui-ci pour vivre et se développer a besoin de soins et les parents manquent à tous leurs devoirs lorsqu'ils négligent de les lui donner.

« Je suis convaincu que si dans cette école de l'Orne il y avait eu une inspection scolaire régulièrement organisée, l'institutrice n'aurait pas eu à subir tous ces ennuis, car elle aurait été défendue par le médecin chargé de la surveillance hygiénique de l'école. »

Quoiqu'un peu en dehors de notre sujet puisqu'il s'agit des « poux des vêtements » nous ne pouvons pas ignorer la communication de M. Charles Nicolle de l'Institut Pasteur de Paris, à l'Académie des sciences, sur les poux et le typhus exanthématique, présentée par M. le professeur Metchnikoff. Il conclut que l'agent de transmission du typhus est le parasite de l'homme. M. Metchnikoff fait observer, à ce sujet, que les poux ont l'odorat très fin et qu'ils ont horreur de l'odeur du soufre. Dès lors, il est facile de se mettre à l'abri de leur piqure par des frictions de pommade sulfureuse ou tout simplement en portant sur la peau un sachet rempli de fleur de soufre.

Rappelons à cette occasion une expérience très élégante du professeur, qui utilise l'odorat très fin du *pediculus*, et montre son affinité pour la malpropreté. Ayant remarqué que les poux, en effet, vivaient de préférence sur certains individus et semblaient fuir les autres, il plaça autour d'une petite table au centre de laquelle il avait mis un pou,

quatre de ces élèves. Le pou se dirigea lentement vers l'un d'eux sans beaucoup d'hésitation. Il varia l'expérience et à plusieurs reprises changea ses sujets de place. A toutes les fois le pou reprenait sa marche trainante vers le même individu, On constata après l'expérience qu'il était d'une manière évidente le plus sale des quatre étudiants.

Ce fait était intéressant à rappeler, car il montre assez bien, combien de très simples mesures d'hygiène peuvent nous préserver de la phthiriase.

Nous avons vu au cours de ce chapitre, qu'après de longs tâtonnements aux cours des siècles, sur la nature de la pédiculose, on était arrivé depuis quelques années à des données, qui semblent être l'expression assez exacte de la vérité. Il est à regretter que cette question ne passionne plus l'opinion médicale contemporaine. Nous regardons pourtant avec espoir les efforts qui sont faits aujourd'hui chez nous, à l'exemple des pays Anglo-Saxons et de la Suisse, efforts que nous désirons voir se coordonner bientôt dans l'intérêt de la santé de nos petits écoliers.

# CHAPITRE I

## ÉTIOLOGIE

Si nous avons un peu développé ce chapitre d'histoire, c'est qu'il nous a paru du plus haut intérêt pour notre sujet. La période 1820-1860 est la plus importante. A cette époque on commence à avoir le souci scientifique. C'est de là que date vraiment la dermatologie raisonnée. On a cherché d'abord à posséder des notions précises : c'est l'ère de la classification. On y connaît plusieurs espèces d'impétigo que l'on différencie par de minutieux caractères. Cet effort de classification a été très utile en ce sens qu'il a conduit à observer l'évolution des dermatoses et à rechercher leurs causes. Comme dans toutes les sciences nées à cette époque ; on a fait des généralisations hâtives qui ont fait affirmer des erreurs. Ce sont ces erreurs mêmes, que nous nous sommes souvent plu à rechercher et à signaler, non dans un but de dénigrement pour nos illustres devanciers, mais parce que ces erreurs et les répercussions qu'elles ont eues dans le peuple nous ont fait sentir l'utilité de ce travail.

Jus qu'à présent, en effet. on peut dire que les idées du monde savant et technique ne devenaient idées courantes parmi le peuple, qu'au bout de quelques générations. Ceci a surtout été vrai en matière d'hygiène. On n'enseignait pas l'hygiène à l'école primaire, ou du moins cet enseignement était laissé à la bonne volonté et à l'initiative individuelles. La grande presse ne s'intéressait que très peu à répandre ces idées, qui ne produisent pas une émotion assez vive sur les lecteurs. L'enseignement de l'hygiène ne se faisait donc, au moins dans le peuple, qui fréquente les écoles primaires. que par les idées reçues des grand, mères. Rien d'étonnant alors, à ce qu'on trouve chez lui, les idées de la plupart des dermatologistes du début du XIX^e siècle. Certes nous savons avec quelle défiance, dans notre jeunesse, on acceptait les idées de la science médicale et de l'hygiène moderne, mais nous croyions ces préjugés tombés.

Les quelques mois que nous venons de passer au Hâvre et l'enquête que nous avons menée, sur l'initiative du D^r Loir nous ont montré que dans le monde des écoles publiques, du Hâvre, au moins, l'hygiène pratique était encore ignorée.

Nous avons cherché quelles pouvaient bien être les causes de ce mal, qui, par sa généralité est un véritable fléau social pour la population ouvrière du Hâvre. Nous avons été assez vite renseigné par la levée de boucliers des mères — et même des institutrices — suscitée par notre chasse au parasite dans les écoles. Cette mauvaise volonté était telle que nous n'avons pu avoir une action vraiment efficace que dans une seule école de filles, et que nous

n'aurions sans doute abouti à rien de réel si nous n'avions été aidé par l'administration déjà ancienne du Bureau d'hygiène du Hâvre, par M. Masselin, adjoint, chargé de l'instruction publique et par M. le Dr Vigné, adjoint, chargé de l'hygiène que cette campagne a passionné dès le début.

Je ne crois pas m'avancer trop en disant que nous avons eu des « protestations » beaucoup plus « amusing » et beaucoup plus instructives sur la mentalité de la foule française, au point de vue hygiène que celles de M. Edouard Greene à Boston (1).

Dans l'ordre chronologique la première objection que nous avons entendu préciser est une de celles qui nous ont le plus étonné, elle venait d'une éducatrice de ce peuple : « Je n'ai pas d'enfants, nous dit cette institutrice, mais si j'en avais je tiendrais à ce qu'ils aient des poux, parce que les poux sont la santé des enfants, et j'ai moi-même souvent remarqué qu'une petite fille avait mal aux yeux quand on lui enlevait ses poux. Elle guérissait lorsqu'on les lui laissait sur la tête. » Que de fois n'avons-nous pas entendu, à la consultation de dermatologie de l'hôpital, où chaque jour nous avons pu voir plusieurs cas de phthiriase de la tête, cette assertion que les poux sont la santé du corps ! Parfois même les parents ne veulent pas qu'on touche aux poux de leurs enfants, dont le cuir chevelu est couvert d'impétigo. Ils veulent simplement, disent-ils, soigner les croûtes.

Cette idée vient, semble-t-il de ce qu'on a remarqué

---

(1) Ed. Greene. — Méd. and. surg. journal. 20 Jan. 1898. p. 71.

qu'après de longues maladies, pendant lesquelles on ne peut donner de soins à la chevelure, on rencontrait chez les femmes et les enfants un grand nombre de poux lorsqu'on faisait de nouveau la toilette. Et l'on raisonne ainsi : si cette personne était malade c'est que ces poux étaient enfermés en elle-même, puisque du jour où ils apparaissent dans ses cheveux, on constate qu'elle est guérie. Quand on a des poux dans la tête, la maladie est sortie. — Et chacun sait combien, dans le peuple, on a peur des « maladies rentrées » — Nous voyons donc ici traduite par une expression populaire, la même idée que nous avons rencontrée jusqu'au milieu du XIX^e siécle et même jusqu'en 1881, dans la thèse de Sirugues. Celui-ci se demandait encore s'il était toujours bon de détruire l'impétigo de la tête, et pensait, qu'en tous cas, on devait le faire d'une façon progressive et méthodique. C'est qu'on prend, tout simplement, l'effet pour la cause. Naturellement on admet la génération spontanée des dermatologistes du début du XIX^e siècle ; on admet aussi, comme eux, que les poux naissent à l'intérieur de l'individu qui les nourrit. Au Hâvre et dans la Seine-Inférieure, on emploie même une expression spéciale, lorsqu'on voit se répandre les poux sur les cadavres qui se refroidissent. « Le pouillard a crevé », dit-on.

Le pouillard est, dans l'imagination populaire, une poche, dont il est, comme bien on pense, impossible de faire préciser la nature et le siège, mais qui lui paraît être surtout située dans la boîte crânienne. Là naissent les poux, qui produisent la maladie, du reste, quelconque. Elle s'appelle, en médecine aussi bien conjonctivite que

fièvre typhoïde, mais aussitôt que les poux sont sortis du « *pouillard* », qu'on les aperçoit sur la tête, la typhoïde est guérie aussi bien que la conjonctivite. Nous n'avons pas pu nous expliquer quels rapports pouvaient exister entre la conjonctivité et la phthiriase, mais, il est facile de s'expliquer que les poux aient pullulé à leur aise, dans une chevelure de malade, à laquelle on ne touche pas : on ne les a pas vus pendant la durée de la maladie, parce qu'ils cherchent toujours les régions chaudes et humides qui avoisinent le cuir chevelu. Mais on est effrayé de leur nombre aussitôt que l'on veut peigner ces cheveux. De même sur le cadavre, ils s'échappent de la tête, aussitôt qu'elle se refroidit, pensant trouver ailleurs un peu de cette chaleur humide sans laquelle il leur est impossible de vivre.

A côté de ce préjugé on en rencontre un autre, contradictoire il est vrai, mais faut-il toujours chercher la logique dans les manières successives de penser et d'agir des foules ou des individus qui les composent ? Nous devons chercher certes à les faire agir logiquement parce qu'on les rapprochera ainsi plus près de la vérité. Mais il est tout naturel de trouver chez eux, à l'heure actuelle, deux opinions leur venant de deux époques scientifiques différentes, opinions qu'ils subissent comme la foule subit toujours plus ou moins les opinions, sans être capable de les critiquer.

Ce second préjugé dont nous voulons parler est justement la déviation d'une idée de la période hygiénique actuelle. On ne veut pas avouer que l'on a des poux parce que l'on sait qu'un certain nombre d'individus, qu'une certaine classe considère que c'est sale. Aussi pour sacri-

fier à cette idée reçue, on peigne admirablement les couches supérieures de la chevelure des enfants, on leur met, comme c'est la mode de jolis rubans pour nouer les mèches de cheveux habilement disposées, et l'on soutient à l'inspecteur des écoles et à l'institutrice que cette enfant à la tête propre.

Il y a donc encore, chez ces gens, une erreur à combattre, il faut s'efforcer de leur faire comprendre que la propreté de la tête est un point d'hygiène très important, qu'il ne suffit pas de paraître propre pour l'être en réalité ; et qu'en somme il y a moins de honte à s'avouer sale et à se nettoyer, qu'à se croire propre et à négliger de se laver. Il faut aussi les persuader que la malprepreté de la tête, pour employer un terme très général, est pour les enfants des écoles, un fléau aussi terrible que l'alcoolisme chez leurs parents. C'est ce que sous l'initiative du Dr Loir nous nous sommes efforcé de faire comprendre et aux enfants et aux parents.

Ces deux premières causes de la pullulation des poux qui nous a tant frappé au Hâvre, sont dues surtout à une ignorance complète de l'hygiène. On pouvait donc y remédier en faisant simplement comprendre aux maîtres, la nécessité d'appeler l'attention de leurs élèves sur ce poini, soit qu'ils arrivent à persuader les plus intelligents, soit qu'ils aient recours à l'exclusion pour ceux moins intelligents, qui sont pourtant sensibles à la crainte d'un affront public. Mais c'est alors, dans ce dernier cas, qu'intervenait un autre facteur. Une enfant que ses parents continuaient à négliger malgré les avis et les conseils répétés de l'institutrice, était renvoyée chez elle au moment

de la visite mensuelle, avec prière de lui nettoyer la tête. On est tenté de croire que, puisqu'elle avait été renvoyée par le médecin, qui l'avait trouvée malade, on allait enfin se convaincre que sa santé était en danger et la soigner. Pas du tout. Et la raison en était très simple. Cette enfant, comme tous les enfants des écoles du Hâvre faisait partie d'une Mutualité scolaire, placée sous le patronage de la Municipalité et subventionnée par elle. Cette Mutualité accorde à chaque adhérent malade une indemnité journalière de 0 fr. 50. On voit donc qu'il y avait tout intérêt pour les parents à ne pas soigner leurs enfants pour une maladie comme celle-ci, qui évolue sans grand fracas, qui n'amène pas la mort, à part de très rares exceptions, qu'il est même relativement facile de tenir dans des limites presque inoffensives, par des soins adroitement calculés.

On entretenait ainsi indéfinitivement des poux sur la tête des enfants et cet « élevage » d'un nouveau genre était une source de revenus faciles pour toute la famille. L'action individuelle et l'instruction ne pouvaient rien ici ; cette cause n'était pas due seulement à l'ignorance, elle montrait même un certain sens des affaires bien compréhensible en pays normand. Il a fallu que l'administration elle-même agisse ; elle l'a fait avec empressement grâce d'une part à l'appui de Monsieur l'Inspecteur primaire et d'autre part à celui de Monsieur l'adjoint chargé de l'instruction publique, si bien que dès sa première circulaire, spécialement destinée aux parents, le Dr Loir pouvait les avertir qu'il ne serait plus donné d'indemnité par la Mutualité aux enfants renvoyés de l'école pour poux dans la tête.

Auprès de ces causes motivées par l'ignorance on

l'intérêt, on peut se demander s'il n'existe pas une cause plus médicale. Il est assez curieux de constater que les médecins-inspecteurs, dans leurs rapports mensuels, semblent avoir eu peur, eux aussi, de porter le diagnostic ferme de « *poux de la tête* » chez les enfants qui en étaient porteurs. Ils préféraient en général donner la raison plus vague d'une complication pour motiver le renvoi de l'élève. Ainsi dans le rapport mensuel sanitaire de février 1909 on trouve à la colonne « nature de la maladie » les diagnostics *d'impétigo de la tête, d'adénite cervicale,* on note également *la saleté.* mais il est assez rare que l'on mentionne *les poux.* Cependant il en existait et quand le Dr Loir, au début de la campagne, a demandé de rechercher la phthiriase, on en a trouvé un grand nombre. Tous du reste ont été heureux d'être ainsi aidés dans une lutte qu'ils désiraient soutenir depuis longtemps, mais dans laquelle ils n'étaient pas toujours victorieux de la mauvaise volonté des parents.

Cette union des médecins-inspecteurs, des maîtres et de l'administration était indispensable parce que les maîtres et les inspecteurs sont ceux qui répètent, les uns chaque fois que l'occasion s'en présente, les autres tous les mois et avec plus d'autorité en la matière, les données d'hygiène qui peu à peu entreront dans le peuple et deviendront chez lui une habitude. Sans les médecins, d'autre part, l'administration ne pouvait sévir contre ceux qui « élevaient des poux » et s'en trouvaient si généreusement rétribués par la Mutualité scolaire. Les uns et les autres ne devront pas craindre de redire souvent, même les plus dures vérités, parce que, comme le faisait déjà remarquer en 1820,

Serrurier[1] : « Les préjugés sont aussi difficiles à déraciner, que les hypothèses faciles à imaginer » et l'on sait combien d'hypothèses ont été imaginées sur ce sujet.

Toutes ces causes réunies, ajoutées à un état de négligence particulier à la population ouvrière hâvraise, ont pu permettre aux poux de se développer d'une façon impossible à concevoir. Il est des têtes d'enfants, de petites filles surtout, qu'il fant avoir vues, pour croire qu'une mère soit si peu soucieuse de la santé de ses enfants, et si instinctivement sale elle-même, pour trouver naturel qu'ils soient le réceptacle d'une si prodigieuse quantité de poux. Le Dr Loir disait parfois en voyant ces têtes : « c'est *fou* d'avoir autant de poux ; voyez cette enfant, elle en a des quantités *folles* » Cette expression est bien celle qui rend le plus exactement ce grouillement des parasites, et ces grappes innombrables de lentes que nous avons rencontrés sur certaines têtes.

Pour nous résumer : nous avons cru trouver comme étiologie de ce mal scolaire deux sortes de préjugés contradictoires, il est vrai, dont l'un reflète les idées encore admises au commencement du siècle dernier. Nous avons même eu la désagréable surprise de voir ces préjugés professés par des institutrices. L'appât du gain qu'on s'attendait peu à trouver en pareille matière, venait ajouter sa force aux autres causes, aux dépens de la Mutualité

---

(1) Serrurier. — Art. Phthiriase *dict. en 60 volumes* 1820.

scolaire. Peut-être, enfin la peur de froisser, en portant le diagnostic exact dans les rapports de médecins-inspecteurs, a-t-il empêché dès l'abord de se rendre un compte exact de l'étendue du mal.

## CHAPITRE II

### COMPLICATIONS

Nous verrons dans les chapîtres suivants que nous n'exagérions pas en affirmant dès le début que la phthiriase prenait dans les écoles du Havre les proportions d'un véritable danger public. Nous voulons dès à présent, et sans que nous croyions nécessaire de refaire l'histoire naturelle du pou, examiner quelques complications de la pédiculose. Nous verrons par ces complications, dont quelques unes sont loin d'être rares, que la pédiculose n'est pas une maladie négligeable, et qu'il importait d'attirer l'attention sur elle, car elle ruine la santé d'individus très intéressants pour une société qui veut vivre. Elle s'attaque en effet : principalement aux enfants qui sont les producteurs de demain et aux femmes qui sont les productrices d'aujourd'hui.

1° Les poux engendrent l'**impétigo**. A tel point qu'on peut dire qu'il n'est pas de poux sans impétigo, et qu'on peut considérer cet impétigo comme un symptôme de la pédiculose du cuir chevelu.

Le pou vivant dans la tête s'y promène de préférence à

la base des poils et sur le cuir chevelu, il y cherche sa nourriture au milieu de la saleté légèrement humide et tiède qu'il trouve dans ces parages. Pour cela il se cramponne par les crochets de ses six pattes, bien moins puissants, il est vrai que ceux du phthirius pubis, et enfonce son rostre dans l'épaisseur du cuir chevelu. Toutes ses manœuvres ne tardent pas à provoquer des démangeaisons assez vives sans qu'il soit nécessaire aux parasites d'être très nombreux. Ce prurit intolérable amène l'enfant à se gratter. Dans ce milieu plein de microbes apportés par la saleté qu'on y laisse régner, les lésions de grattage ne tardent pas à s'infecter. Elles laissent suinter du pus qui se concrète en croûtes d'impétigo. Sous ces croûtes les poux se logent et continuent leur besogne d'irritation perpétuelle ; à la longue ils sont même la seule cause d'entretien de l'impétigo, car on ne voit bientôt plus les lésions de grattage qu'on trouve toujours au début chez un enfant propre d'ordinaire et qui prend des poux accidentellement. Il y a, en effet une sorte d'immunité acquise contre le prurit pédiculaire, chez les porteurs habituels de parasites. Ils vivent avec leurs hôtes, nous voudrions dire en symbiose, nous dirons seulement en hôtes conciliants et résignés. Ils ne se grattent plus ou tout au moins, beaucoup moins vivement que ceux chez qui les poux sont un hasard.

Les lésions de grattage semblent ainsi des lésions de début. Ce sont elles qui conduisent chez un médecin la grande dame qui se croit atteinte d'une maladie de peau. On devine l'étonnement indigné de la cliente, lorsque le médecin lui révèle que toute sa maladie se réduit à une simple phthiriase.

Ces lésions sont surtout faciles à voir en bordure de la surface couverte par les cheveux, sur les parties glabres de la nuque, du cou et du front, où du reste elles s'infectent moins parce qu'on les nettoie de temps à autre.

On trouve dans la littérature médicale du début du siècle dernier des descriptions d'impétigo de la tête qui doivent paraître à certains, inventées de toutes pièces par une imagination féconde. On est tenté de croire, après la lecture des traités actuels de maladies de peau, qu'à notre époque au moins où l'on parle beaucoup d'hygiène, on ne rencontre plus de pareils cas. Les traités actuels ne s'étendent pas énormément sur l'impétigo et sur son traitement et ils ont raison puisque dans les cas ordinaires cette maladie que nous savons due aux microbes banals, est assez bénigne, et facile à guérir. Mais, à ne pas voir ce chapitre très développé, non plus que celui des poux, dont ordinairement on fait une simple mention, accompagnée de quelques notes de zoologie, on arrive instinctivement à conclure que ces deux questions sont de peu d'intérêt pour le dermatologiste et l'hygiéniste modernes. Nous sommes arrivé à une tout autre conclusion, dans les six mois que nous avons passés, aussi bien sous la direction du Dr Thorel à la consultation de dermatologie de l'Hôpital du Hâvre, que dans la campagne menée dans les écoles publiques. Nous y avons vu des impétigo occasionnés par les poux dont la description ne céderait en rien à toutes celles des auteurs anciens que nous avons pu lire.

Nous nous souvenons d'une fillette d'une douzaine d'années, qu'une voisine charitable nous amena, dont la

tête se trouvait dans un état véritablement hideux. On avait déjà pris chez elle la précaution de lui couper les cheveux, mais tout le cuir chevelu n'en n'était pas moins couvert d'une épaisse croûte formant calotte complète. Cet agglomérat de pus desséché, avait assez l'aspect de ces cartes en relief qui représentent un pays de hautes montagnes. Les cheveux étaient agglutinés en désordre au milieu de cette masse, et les extrémités qui dépassaient encore, complètement hérissées des lente. Le tout fourmillait de poux et exhalait une odeur fétide qui nous faisait instinctivement reculer.

Tous les impétigo pédiculaires que nous avons vus ne sont pas aussi graves, il est vrai, mais ce cas est encore trop fréquent. Les plus nombreux dont nous avons toujours quelques exemples à chaque consultation, offrent des lésions localisées de préférence à la nuque, où précisément surtout chez les filles, le peigne et le savon ne passent que très rarement, puisque cette région est constamment couverte par les cheveux qui tombent sur le dos.

2° Les poux sont une cause d'**anémie** et de **cachexie**. Il aurait été intéressant pour nous de pouvoir suivre, quelques enfants renvoyées de l'école à cause des poux, et de les peser au moment où elles en étaient débarrassées. Mais nous n'avons pu le faire, parce que nous n'avions pas le droit d'entrer dans les écoles d'une façon assidue ; si on nous a permis de le faire parfois c'était pure tolérance de la part des directrices d'écoles. Nous ne pouvions donc exercer un contrôle de pesées que dans le services d'enfants de l'hôpital, où nous avons fait un essai de statistique sur le nombre d'entrants porteurs de poux. Mais ici un autre

facteur plus important que le facteur poux, entrait en compte dans la modification du poids de l'enfant : c'était la maladie pour laquelle il entrait. Nous n'avons donc pu tabler sur des faits aussi imprécis. Nous nous contenterons donc de rappeler un tableau dressé par le Dr Aubert, chirurgien de l'Antiquaille à Lyon, en 1879. Voici les résultats obtenus chez douze malades de phthiriase avec la durée du traitement.

| DURÉE DU SÉJOUR | AUGMENTATION DE POIDS |
|---|---|
| 15 jours | 1.300 grammes |
| 10 — | 1.500 — |
| 22 — | 700 — |
| 8 — | 1.000 — |
| 37 — | 2.500 — |
| 60 — | 2.900 — |
| 14 — | 1.800 — |
| 10 — | 1.000 — |
| 27 — | 4.100 — |
| 17 — | 2.500 — |
| 15 — | 1.800 — |
| 14 — | 1.100 — |

Il est évident du reste qu'on n'absorbe pas impunément les toxines sécrétées continuellement au niveau des croûtes d'impétigo, et que l'état général s'en trouve toujours plus ou moins altéré. Ajoutons à cela le prurit qui souvent empêche de dormir les petites victimes dont la plupart sont cependant à un âge où l'on a surtout besoin du repos du sommeil.

D'autre part, si l'on prend un groupe de fillettes, une

classe par exemple, on est assuré de trouver des poux chez celles qui justement sont les plus chétives et les plus anémiques. On pourrait même, avec une certaine habitude, évaluer le degré de pédiculose et d'impétigo chez un enfant, d'après l'aspect extérieur. Nous ne nous demanderons pas si l'on doit conclure de cette coïncidence, que les poux viennent de préférence sur les tempéraments dits lymphatiques. Nous pensons, au contraire, que cet état anémique, cet arrêt de développement physique est dû, en partie au moins, à l'état habituel de saleté qui entretient les poux, et au foyer de suppuration que ces derniers engendrent.

3° Les poux amènent un **engorgement chronique des ganglions du cou** — et c'est encore une des raisons qui nous feraient rejeter définitivement, si on l'admettait encore à notre époque, la prédilection des poux pour les enfants lymphatiques — Il est, à notre avis, beaucoup plus exact de dire que les malades atteints d'impétigo pédiculaire ont les ganglions occipitaux et carotidiens perceptibles au toucher et très souvent douloureux, parce que les lésions impétigineuses fournissent un surcroît de travail aux organes de la phagocytose.

Chez les enfants qui se défendent mal contre l'infection, l'évolution ne tarde pas à aboutir à des adénites volumineuses et suppurées. La règle cependant est l'adénite chronique avec ganglions légèrement sensibles, qui ressemblent étrangement à ceux de l'adénite chronique primitive ou consécutive aux lésions tuberculeuses des sommets pulmonaires. Il n'est pas impossible d'autre part, qu'on ait pris l'adénite occipitale pour une adénite syphilitique, et depuis que nous avons

pu contrôler la fréquence de l'hypertrophie de ces ganglions, nous doutons fortement de l'efficacité de ce signe pour le diagnostic de la vérole. Nous les avons en effet rencontrés chez *tous* les enfants porteurs de poux et d'impétigo. Et cela est facile à comprendre puisque l'impétigo de la nuque est le plus fréquent et que cette localisation existe dès le début, alors même que quelques ilots seulement se sont formés. De plus, lorsqu'on guérit l'impétigo, on voit bien immédiatement une diminution de ces masses hypertrophiées, mais nous les avons que très exceptionnellement vu rétrocéder complètement. Il est rare en effet qu'à un moment quelconque de l'évolution de l'impétigo le tissu ganglionnaire n'ait pas légèrement suppuré ; dans ces cas qui ont dépassé la forme simplement congestive la *restitutio ad integrum* ne peut plus se faire ; la guérison se fait par sclérose du tissu réticule et de l'enveloppe.

Nous admettons donc que l'adénite chronique non tuberculeuse est dans les écoles du Hâvre moins rare qu'on pourrait le croire, et que l'adénite tuberculeuse n'y est pas aussi fréquente que les statistiques le portent. Cette hypothèse pourrait être le point de départ d'un travail ultérieur. Ce n'est pas ici le lieu d'en entreprendre la discussion. Nous savons du reste, que ces ganglions, chroniquement enflammés, sont de merveilleux terrains pour la localisation du bacille de Kock dont ces enfants, la plupart assez pauvres, sont par le fait même, une proie plus facile. Ces enfants, dont les ganglions deviennent tuberculeux, sont les plus intéressants pour l'hygiéniste et ne seraient-ils qu'une infime minorité — ce que nous n'entendons pas affirmer — ils seraient déjà trop nombreux pour qu'on

n'essaie pas d'enrayer cette cause occasionnelle de la terrible maladie.

Le Dr Aubert, de Lyon, fait remarquer que souvent les ganglions cervicaux ne guérissent pas aussitôt après la disparition de l'impétigo. L'inflammation, une fois commencée, continue son évolution, même si la cause de l'infection est supprimée, et passe à la suppuration.

« De là, les gens concluent, ajoute-t-il, avec une appa-
» rence de logique, que c'est la disparition des poux et de
» l'impétigo qui est la cause de tout le mal ». Nous venons justement de constater ce fait dans le service de chirurgie d'enfants auquel nous sommes attaché. Nous avons dû ouvrir, il y a quelques jours, une adénite cervicale de la région carotidienne, chez un enfant entré dans le service pour un phimosis. Cet enfant était couvert de poux, comme beaucoup, parmi notre clientèle hospitalière au Hâvre. On lui fit subir le traitement obligatoire dès le premier jour. Les poux et les lentes disparurent assez vite, les croûtes d'impétigo qu'il portait étaient guéries au bout de 4 à 5 jours. On l'opéra à ce moment et on ne se préoccupa plus de sa tête et de ses ganglions cervicaux certainement engorgés. Quelle ne fut pas notre surprise, au moment de signer la feuille de sortie au bout d'une quinzaine de jours, d'apercevoir, sur le bord postérieur de son sterno-cléido-mastoïdien gauche, une masse rouge fluctuante et douloureuse formée par quelques ganglions suppurés.

Ceci était intéressant à rapporter nous a-t-il semblé, et c'est pourquoi nous l'avons mentionné. Ce sont, en effet, des faits analogues à celui-ci, qui ont frappé l'imagination populaire et l'ont fait conclure, comme nous le disions au

chapitre précédent, que les poux sont la santé des enfants, puisqu'on voit des abcès apparaître, aussitôt qu'à l'hôpital ou ailleurs, on cherche à enlever ces précieux parasites

4° Nous ajouterons une complication moins fréquente, il est vrai, mais qu'il serait une faute de passer sous silence. Les poux sont des agents de propagation des **teignes**, et voilà encore une raison pour entrer en lutte contre eux.

Le Docteur Aubert signale que depuis qu'il recherche systématiquement les poux dans les antécédents des faviques, il les y retrouve habituellement. Sur une statistique de 105 enfants teigneux, pris au hasard, il n'en pouvait trouver que huit qui n'avaient ni poux ni lentes et disaient n'en avoir jamais eu. Il nous avait paru impossible sur ces simples données, d'affirmer que les poux propagent réellement les teignes. Nous avions donc abandonné cette question qui nous paraissait insoluble, lorsque nous avons lu, sur cette même question, un article du Docteur Payenneville, de Rouen, dans le *Bulletin de la Société de Dermatologie* (1).

Voici, du reste, l'article lui-même qu'il nous a paru intéressant de citer en entier :

« L'existence d'épidémie familiale de favus ou de tricho-
« phytie n'est pas rare. L'épidémie dont nous donnons la
« relation ici est intéressante parce qu'elle a pris sept
« enfants successivement et a eu une évolution spéciale.
« L'épidémie a subi trois phases successives.

---

Payenneville et Gastou. — *Bulletin de la Société de Dermatologie,* mai 1909.

« Première phase : phthiriase.
« Deuxième phase : impétigo.
« Troisième phase : favus.
« Il semble donc que, dans cette épidémie, la phthiriase « a joué le rôle principal et il aurait été intéressant de « rechercher si le phthirius n'est pas l'agent vecteur du « parasite favique, comme le moustique est le vecteur « de la fièvre paludéenne.
« Nous n'avons pu faire de constastations directes.
« Mais au point de vue prophylactique, il est utile de « noter la coexistence de phthiriase et d'impétigo, précé- « dant l'apparition ou l'épidémie favique.
« En novembre 1904. — Marguerite D..., 9 ans, présente « de la phthiriase au cuir chevelu contractée dans une » école. A la suite de quelques lotions antiseptiques, gué- « rison complète de la phthiriase ; mais en février 1905, on « doit lui couper les cheveux, car il est apparu, peu de « temps après sa phthiriase des lésions croûteuses dissé- « minées dans le cuir chevelu.
« Quelques mois après, son frère aîné, 10 ans, qui avait » également eu de la phthiriase est pris de mêmes lésions, « d'abord sur la région pariétale gauche, puis sur tout le « dessus de la tête.
« Puis, successivement, sont pris les trois autres frères, « 7 ans, 6 ans et 5 ans, et deux sœurs, 3 ans et 2 ans, « portant à sept le nombre des enfants contagionnés.
« Il est intéressant de noter qu'il n'y a aucun animal « dans la maison et que vraisemblablement la contagion « vient du côté de l'école.
« Intéressante aussi à noter la phthiriase qui a été géné- « ralisée à tous les enfants et qui a pu être l'agent vecteur « du parasite.
« En juillet 1908. — Sa mère m'amène les aînés, qui « présentent des placards croûteux, avec de larges « plaies où il y a alopécie cicatricielle, au pourtour des « placards des godets assez typiques. On fait le diagnostic « de favus (examen microscopique direct confirme, exa-

« men également par le Docteur Gastou). Plusieurs « tubes sont ensemencés avec des squames et des « poils prélevés sur chaque enfant. Les cultures ont « donné des colonies identiques pour tous les enfants. « L'espèce d'achorion n'a pas été identifiée, mais elle a été « la même chez tous les sujets contaminés.

« Tous les autres, d'une façon plus ou moins étendue, « présentent les mêmes lésions.

« Je les traite tous par la radiothérapie, en épilant com- « plètement le cuir chevelu.

« J'y adjoins badigeonnage à teinture d'iode et alcool à « parties égales, pommade à oxyde jaune de Hg, savon- « nage au goudron et panama, lotion à l'eau coaltarée.

« Précautions pour les chapeaux et taies d'oreillers. La « dernière n'a pu être traitée par les rayons, ni à la pince « étant trop petite, elle avait 2 ans.

« Je recommande seulement les lotions à l'eau oxygénée. « L'avant-dernière, âgée de 3 ans, ne pouvait rester immo- « bile pendant les séances ; elle a dû être épilée à la pince « en partie.

« *Actuellement*, février 1909. — Tous les enfants sont « guéris, sauf les deux derniers. Les cheveux sont « parfaitement repoussés, plusieurs examens microscopi- « ques ont été faits, tous négatifs. Je fais continuer, à titre « préventif, lotions à l'eau oxygénée, étant donné qu'il en » reste deux qui ne sont pas guéris. »

L'évolution de cette épidémie familiale est certainement très intéressante, et si l'on ne peut affirmer avec une certitude absolue et mathématique, que le favus est dû à la phthiriase, qui l'a précédé chez chacun de ses enfants, on ne peut vraiment pas regarder cette succession comme une simple coïncidence.

Comme le fait remarquer le Docteur Payenneville « il aurait été intéressant de rechercher » si le *pediculus capitis*

n'était pas l'agent de l'infection favique. Mais comment savoir parmi les phthiriases que l'on rencontre, celles qui seront suivies de favus ou de trichophytie, et dont on pourrait faire des cultures. Car il ne faut pas songer à ensemencer plusieurs tubes à chaque cas, ils sont trop nombreux et l'on n'y suffirait pas. D'un autre côté, un très grand nombre ne sont pas suivis de favus, heureusement pour les écoliers du Hâvre.

Mais nous avons pensé que l'on pouvait tourner la difficulté, en employant un autre procédé.

Nous décrirons celui que nous avons employé.

Nous avons pris dans le service de chirurgie d'enfants, auquel nous étions attaché comme interne, un enfant de 11 ans entré pour arthrite tuberculeuse du genou, qui portait en même temps sur le cuir chevelu un placard de trichophytie. Son arthrite le retenant au lit, il nous a été facile de l'isoler assez pour n'avoir pas de contagion, et nous étions sûr d'avoir un malade que nous pouvions surveiller pendant un certain temps.

Le 4 octobre dernier. — Nous avons pris des poux et des lentes sur un entrant du service et nous les avons transportés pour les cultiver sur la tête de notre sujet. Nous lui avons mis une calotte comme celle qu'on emploie chez les teigneux en traitement, en lui recommandant bien de n'y pas toucher. Nous pouvions craindre, en effet, qu'en l'enlevant les poux ne se disséminent sur la tête des autres enfants, ses voisins. Nous avons eu l'avantage de posséder un malade très docile qui n'a jamais enfreint nos recommandations.

Nous avons laissé la calotte en place, sans y toucher aucunement, pendant quinze jours consécutifs.

Le 18 octobre. — Nous avons constaté que les poux avaient augmenté en nombre, que les lentes étaient écloses et que d'autres lentes étaient pondues.

Nous avons pris alors trois tubes dans lesquels nous avions coulé de la gélose maltosée, d'après la formule suivante de M. Sabouraud :

| | |
|---|---|
| Peptone . . . . . | 10 |
| Maltose. . . . . | 37 |
| Agar-agar . . . , . . . . | 17 |
| Eau . . . . . | 1000 |

Dans le premier tube, on a ensemencé une squame de trichophytie. — Dans un deuxième, une bouillie de poux écrasés sur une lamelle flambée. — Dans le dernier, on a pris deux poux vivants et on les a laissés en liberté sur la gélose. Ils n'ont du reste pas tardé à crever, puisque ces parasites ne peuvent vivre en dehors de la peau humaine ou animale, et se sont ainsi trouvés fixés sur le milieu.

Nous avions eu soin de prendre les poux que nous ensemencions, non sur la plaque de trichophytie, mais bien au contraire à la périphérie du cuir chevelu et sur la calotte qui recouvrait la tête de l'enfant.

Le tout a été remis en place, comme primitivement, en vue d'une seconde expérience et les tubes ont été laissés à la température de la salle.

Au bout de huit jours, on voyait déjà apparaître en plusieurs points de la préparation de petites taches blanches dans le tube ensemencé avec des squames.

Ces taches ont continué à augmenter, quelques-unes

sont apparues un peu plus tard, et, au bout de 20 jours, nous avions une belle culture de *trichophyton cratériforme* très bien caractérisée.

Dans le tube où nous avions mis des poux en liberté, les taches sont apparues un ou deux jours plus tard. Celles-ci étaient grises, duvetées, elles n'ont pas tardé à proliférer beaucoup plus vite que les autres, et au bout de six semaines, elles remplissaient tout le tube, d'une culture continue, vallonnée par deux ou trois plis sinueux et portant, à trois points différents, des petites taches de duvet blanc qui n'ont jamais dépassé la largeur d'une lentille. Nous avons pensé qu'il s'agissait là d'un *microsporum* peut-être identique à celui qu'on a décrit sous le nom de microsporum du cheval. Il devrait la morphologie spéciale de sa culture au milieu maltosé où il était cultivé.

Au bout de 11 jours, nous n'avions encore rien dans notre troisième tube aux poux écrasés, aussi avons-nous recommencé l'expérience. Disons tout de suite que les cultures sont cependant apparues vers le quinzième jour, et qu'elles ont été semblables, en tous points, à celles données par les squames, c'est-à-dire une culture pure de trichophyton cratériforme.

Le 29 octobre, nous reprenons deux autres tubes. Ayant caractérisé le trichophyton, nous n'avions plus besoin de faire une nouvelle culture de squames. Nos deux tubes contenaient l'un et l'autre le même *milieu de sabouraud* à la gélose peptonisée et maltosée.

Cette fois, nous employons les poux sans les écraser, nous avons seulement pris soin de les fixer dans la gélose pour qu'ils ne puissent pas se promener. Nous avons eu les

deux mêmes sortes de cultures que 11 jours plus tôt, l'une ayant nettement l'aspect de la culture à circonvolutions blanches poudreuses, avec des craquelures jaunâtres du trichophyton cratériforme, l'autre moins brune, il est vrai, que la précédente et d'une couleur plus franchement grise, sans taches blanches, a, comme la première fois, poussé beaucoup plus vite que le cratériforme et, au bout de huit jours, la culture était visible. Un mois après, le milieu était couvert d'une culture uniformément grise, légèrement duveteuse, traversée par deux ou trois petits vallonnements. Cette culture n'était pas plus nette que celle qui, 10 jours auparavant, nous avait fait penser à un microsporum. Nous avons alors résolu de reprendre ces cultures. Nous les avons ensemencées sur de nouveaux tubes, et nous avons pu nous convaincre que nous étions bien plutôt en présence de moisissures banales dont nous ne pouvions tenir aucun compte. Les deux autres tubes étaient, du reste, assez nets, eu égard surtout aux précautions que nous avions prises, et nous avons arrêté là nos expériences.

A la suite de ces deux expériences, nous avons nettoyé la tête de notre malade, et nous en avons fait disparaître les poux. Nous n'avons pas voulu lui faire supporter plus longtemps les inconvénients qui peuvent résulter de ces parasites. Nous avons ensuite soigné sa trichophytie suivant la technique habituelle.

D'après les données fournies par ces diverses cultures et l'observation très intéressante du Dr Payenneville [1], nous

---

(1) Payenneville. — *Loc. cit.*

croyons pouvoir conclure, avec plus de fermeté, que le pou est, dans certains cas, le vecteur des teignes « comme le moustique est celui de la fièvre paludéenne ». D'autres éléments étiologiques sont sans doute nécessaires, et les portes d'entrée créées par l'impétigo sont aussi très utiles pour favoriser la fixation du champignon. Il y aurait là toute une série de recherches à effectuer, et certes les sujets d'expérience ne manqueraient pas au Hâvre où les teigneux sont très nombreux. Nous avons eu soin, il est vrai, de prendre des poux, vivant, au moment où nous les avons pris, en dehors des lésions teigneuses, mais cependant sur une tête malade de trichophytie. Nous aurions mieux aimé, si l'installation nécessaire ne nous avait complètement fait défaut, pouvoir suivre un certain nombre de phthiriasiques n'ayant pas encore eu la teigne avant l'expérience, et cultiver, à plusieurs reprises, les poux dont ils sont couverts, pour rechercher si, à quelque moment, on n'aurait pas eu des champignons sur le milieu gélosé. Mais nous avons dû reculer devant la longueur de temps nécessaire et le trop grand hasard de ces expériences, les cas de mycose étant, malgré tout, beaucoup moins nombreux que ceux de pédiculose.

5° Mentionnons une autre complication, et non la moins grave dont Boyer nous cite plusieurs observations, dans sa thèse de Lyon, sur l'*Albuminurie liée à l'irritation cutanée* (1).

Pour Boyer, l'albuminurie est certainement liée à la

---

(1) Boyer. — *Th. de Lyon, août 1883.*

dermatose, parce qu'elle lui succède toujours dans l'ordre chronologique et qu'elle guérit en même temps qu'elle.

Nous n'avons, pour notre part, jamais constaté d'albuminurie chez les enfants dont nous avons analysé les urines, ou du moins ce n'était que d'une façon très passagère et toujours nous ne trouvions que des traces qu'il était impossible de doser. Elles n'attendaient pas la fin de la dermatose : impetigo ou simple pityriase, pour disparaître complètement. Chez la fillette dont nous avons parlé au paragraphe : *Impetigo*, nous avons rencontré un œdème notable des membres inférieurs, qui marquait une certaine difficulté pour le rein à éliminer les chlorures : donc, état défectueux de cet organe ; mais, dans aucune des nombreuses analyses que nous avons faites chez elle, nous n'avons pu déceler d'albumine, Du reste, cette enfant a présenté une desquammation commençant par les pieds et les mains, et se généralisant ensuite, qui nous a fait penser qu'en ville, elle avait eu une scarlatine fruste à laquelle était dû l'état de son rein.

6° Dans la littérature, on cite plusieurs cas de mort par pédiculose. Certains de ces cas sont assez récents. Pour notre compte, nous n'avons pas eu à en enregistrer. Nous ne ferons que mentionner ici ces cas que l'on trouvera plus amplement développés dans notre chapitre : *Observations*, tels qu'ils ont été rapportés par les témoins. Pour grouper ces trois observations, nous nous sommes écarté de l'ordre chronologique et les avons placées les trois premières ; si bien que celle de Laurent, de 1901, se trouve avant celle de Boyer, de 1883.

Ce chapitre montre assez, croyons-nous, combien sont

erronées les idées qui ont cours dans le peuple, et combien il importe de les déraciner à tout prix. Il serait coupable, en effet, de laisser subsister, par apathie, une maladie dont certaines complications, comme l'anémie et les adénites chroniques, font, des enfants, sur lesquels on les entretient à plaisir, des terrains très propices à l'éclosion de la tuberculose.

D'ailleurs, en dépit de la rareté de quelques-unes de ces complications, chacune d'elles est assez sérieuse pour motiver, à elle seule, une lutte énergique contre la pédiculose.

## CHAPITRE III

## NOTRE CAMPAGNE

Nous avions été surpris, à notre arrivée à l'internat du Hâvre, de la quantité extraordinaire des cas de pédiculose de la tête, soignés à la Consultation quotidienne de l'Hôpital général. Aussi est-ce avec empressement que nous avons accepté l'offre du Dr Loir de nous intéresser à une campagne qu'il avait l'intention de mener dans les écoles du Hâvre. M. Loir venait d'arriver au Hâvre comme Directeur du Bureau d'Hygiène. Le Bureau d'Hygiène, dans cette ville, est fondé depuis longtemps déjà, il est donc tout à fait entré dans les mœurs, et les gens ne sont pas rares qui viennent y demander des conseils. Il se trouva, que, dès les premiers jours, M. Loir vit, lui aussi, défiler dans son cabinet un grand nombre de pouilleux ; il s'en étonna, il fit part de son étonnement à ces individus qui lui répondirent le plus naturellement du monde : « Monsieur, mais tout le monde a des poux ! — Les poux sont la santé, surtout chez les enfants ! » Des médecins, à qui il en parlait, lui dirent combien ils se sen-

taient impuissants devant ce fléau, et tous les préjugés qui le soutenaient. C'est alors — nous sommes en mars 1909, — qu'il se dit qu'il avait une arme précieuse en mains, dans le Bureau d'Hygiène organisé, fonctionnant à merveille, et il résolut de s'en servir, en commençant par les écoles. Il y avait à cela plusieurs raisons. C'est là surtout, chez les enfants et particulièrement les filles, qu'était le danger. Puis les écoles communales sont organisées ; on y peut suivre les enfants, surtout avec l'aide des médecins-inspecteurs d'écoles et des directrices qui, au jour le jour, savent ce que deviennent les enfants, par le moyen des fiches sanitaires et des billets d'absence.

Aussitôt, le plan de campagne fut élaboré et exécuté ensuite sans tarder car bientôt arriveraient les mois de mai et de juin, et fin juillet les vacances commençeraient. Il ne restait que trois mois, à vrai dire, pendant lesquels il faudrait vaincre l'apathie des institutrices, l'hostilité des parents, et je dirai même les susceptibilités de l'Administration qui s'est émue de voir un étranger à l'inspection des écoles y pénétrer ainsi librement. L'entrée de ces établissements nous était interdite par des règlements formels auxquels nous n'avions pas pensé au premier abord.

Dans les mois de mars et avril, plusieurs entretiens ont lieu avec les médecins-inspecteurs. A leurs passages au Bureau d'Hygiène, tous approuvent la campagne et s'engagent à se montrer très sévères envers les enfants atteints de poux. On se met d'accord pour admettre qu'un diagnostic évident, porté au *Rapport sur l'état sanitaire* de l'école, sera un premier pas qui indiquera aux maîtresses les élèves à surveiller et leur permettra, comme la loi de 1882 les y

autorise, de les renvoyer en cas de négligence. Ce diagnostic éclairera le secrétaire de la Mutualité scolaire sur la véritable cause d'absence de l'élève. Enfin on espérait que, pour quelques-uns, la honte qu'ils ressentiraient à être renvoyés pour « *poux et saleté* » les forcerait enfin à prendre les mesures d'hygiène les plus élémentaires.

Disons tout de suite quelques résultats de cette partie de la campagne. Pour cela, nous prendrons les rapports sanitaires de quelques écoles, à plusieurs époques différentes, et nous les comparerons.

Voici le rapport d'une école dont le Dr Leroy est médecin-inspecteur :

En Juin et en Juillet 1908.

*(La page réservée à l'état sanitaire est vierge).*

Le 27 Novembre 1908.

| Noms des Elèves | Classe n° | Nature de la Maladie | Observattons |
|---|---|---|---|
| Ne . . . | 2e | Tête sale, poux | |
| Ma . . . | 4e | Tête sale, poux | *Exclue* |
| Au . . . | » | Otite | |
| Mi . . . | » | Végétations adénoïdes | |
| Qu . . . | » | Ostéite du maxillaire | |
| Ma . . . | 5e | Impétigo de la tête | |
| Ch . . . | » | id. | |
| G . . . | 6e | Tête sale, poux | *Exclue* |
| Je . . . | » | Tête sale | |
| Is . . . | 8e | id. | |
| Pi . . . | 10e | id. | |

Le 29 Janvier 1909.

| Noms des Elèves | Classe n° | Nature de la Maladie | Observations |
|---|---|---|---|
| Ne . . . | 2e | Impétigo | |
| Va . . . | 4e | Impétigo de la tête | |
| Le . . . | » | id. | |
| Ch . . . | 5e | id. | *Va mieux* |
| G. . . . | 6e | id. | |
| Je . . . | » | id. | |
| Le . . . | » | id. | |
| Co . . . | » | id. | |
| Bo . . . | » | id. | |
| Ja . . , | » | Blépharite | |
| He . . . | 7e | Impétigo de la tête | |
| L. B . . | » | id. | |
| Em . . . | » | id. | |
| Is . . . | 8e | id. | |
| Le . . . | » | id. | *Absente* |
| He . . . | » | id. | |
| Bi . . . | 9e | id. | |
| Di . . . | 10e | id. | |
| Je . . . | » | id. | |
| Pi . . . | » | id. | |
| Lo . . . | » | id. | |

Le 28 Mai 1909 (1).

| Noms des Elèves | Classe n° | Nature de la Maladie | Observations |
|---|---|---|---|
| Ne . . . | 2e | Tête poux | |
| Sy . . . | » | Tête poux | |
| Ma . . . | 4e | Exclue pour des poux | |
| Br . . , | » | Tête poux | |
| Au . . . | » | Tête poux | |
| Ca . . . | 5e | Tête poux | |
| Le . . . | » | Tête poux, eczéma du corps | |
| De . . . | » | Tête poux | |
| Fo . . . | » | Faiblesse | |
| Ja . . . | 6e | Kératite, lymphatique | |
| Je . . . | » | Tête poux | |
| Co . . . | » | id. | |
| Da . . . | » | id. | |
| Ne . . . | » | id. | |
| Br . . . | » | id. | |
| Cl . . . | » | id. | |
| Bo . . . | » | id. | |
| Ha . . . | 7e | Eczéma | |
| Ba . . . | » | Tête poux | |
| He . . . | » | id. | |
| Sy . . . | » | Eczéma | *Exclue* |
| Br . . . | 9e | Tête poux | |
| He . . . | » | id. | *Exclue* |
| Se . . . | » | id. | |
| Lo . . . | 10e | Otite suppurée | |
| Le . . . | » | Tête poux | |
| Le . . . | 8e | id. | |
| Pe . . . | » | id. | *Exclue* |
| He . . . | » | id. | |
| Ga . . . | » | id. | |
| Gl . . . | » | id. | |
| Hi . . . | » | id. | |

(1) Au commencement de la campagne.

Le 28 Juin 1909.

| Noms des Elèves | Classe n° | Nature de la Maladie | Observations |
|---|---|---|---|
| Ne . . . | 2e | Tête poux | |
| Sy . . . | » | id. | |
| Ma . . . | 4e | | Exclue le mois dernier Pas rentrée |
| Br . . . | » | id. | |
| Au . . . | » | id. | |
| Ca . . . | 5e | | *Absente* |
| Le . . . | » | | *Absente* |
| Fo . . . | » | Faiblesse | |
| De . . . | » | Tête poux | |
| En . . . | » | id. | |
| Ja . . . | 6e | | *Absente* |
| Je . . . | » | id. | *Mieux* |
| Co . . . | » | id. | *Mieux* |
| Da . . . | » | id. | |
| Ne . . . | » | id. | |
| Er . . . | » | id. | |
| Le . . . | » | id. | |
| Bo . . . | » | id. | |
| Ho . . . | 7e | Eczéma de la tête | |
| He . . . | » | Tête poux | |
| Sy . . . | » | Eczéma de la tête | |
| Ba . . . | » | Tête poux | |
| Pe . . . | 8e | | *Pas rentrée* |
| Gl . . . | » | id. | |
| Le . . . | » | id. | |
| He . . . | » | id. | |
| Hu . . . | » | id. | *Exclue* |
| Br . . . | 9e | id. | |
| He . . . | » | | Absente, pas rentrée |
| Le . . . | » | id. | |
| Du . . . | 10e | | *Mieux* |
| Bi . . . | » | | *Mieux* |
| Pi . . . | » | Eczéma du cuir chevelu | |
| Ja . . . | » | Tête poux | |
| Bo . . . | » | Eczéma de la tête | |
| De . . . | » | Dartres du nez. | |

Nous avons pris tous ces tableaux à des époques assez espacées pour bien montrer l'influence de la campagne entreprise. Il s'agit en effet aussi bien en novembre 1908 qu'en juillet 1909, des mêmes élèves. Nous avons pris soin de souligner toutes celles qui se représentaient plusieurs fois sur ce palmarès d'un nouveau genre. Si donc nous les voyons plus nombreux et avec des diagnostics un peu plus affirmatifs, c'est qu'on a vraiment à cœur de faire remarquer que ces enfants étaient pouilleux et non pour le simple plaisir d'allonger à volonté cette liste de malpropreté.

Nous remarquerons seulement que celles nommées en 1908 étaient bien atteintes de ce que nos ancêtres appelaient la maladie pédiculaire. Toutes celles de 1909 ne sont pas pouilleuses à ce point, mais on voit tout de suite l'utilité de ces tableaux permettant de faire une sélection parmi les malades et les absents. On peut à la fois donner avec plus de fruit des conseils aux familles, et sévir à propos lorsque par négligence coupable on ne soigne pas les enfants renvoyés ou avertis.

Le dernier tableau de juin 1909 est réellement le plus intéressant parce qu'il est fait en pleine campagne, au moment où tout le monde des écoles sait que l'on a entrepris la chasse aux poux, où l'on a déjà passé dans quelques écoles, et où des lettres ont été échangées à ce sujet entre les maîtresses et les parents. On est étonné de voir que les enfants exclus le mois précédent pour « *impetigo et poux de la tête* » ne sont pas rentrées : trois avaient été renvoyées pour se faire soigner chez elles : Pe.. en 4e, Me.. en 7e et He.. en 9e, elles ont toutes jugé qu'un mois de

traitement n'était pas suffisant. Il est vrai que les parents ne savaient pas encore à ce moment que l'indemnité de la mutuelle serait supprimée aux pouilleux : le petit opuscule l'annonçant n'a paru que dans les premiers jours de juillet.

Cette école est une école de filles, c'est-à-dire de la catégorie d'enfants la plus infectée par les poux. Les enfants considérées comme « *malades* » ici sont celles dont on aperçoit les poux à première vue et en assez grande quantité pour qu'on puisse les « exclure » de l'école ; bien plus nombreuses — sont celles qui ont des poux en permanence, mais en plus petite quantité, moins visibles parce que leur chevelure subit de temps à autre par coquetterie une toilette superficielle.

Sans continuer exactement la même comparaison, impossible à faire dans les autres écoles, car les médecins inspecteurs de ces écoles ne font que résumer leurs observations, nous tirerons quelques réflexions concernant le sujet qui nous occupe.

Le Dr Le Gad même avant M. Leroy se montre très acharné dans la lutte contre la phthiriase et chacun de ses rapports est plein de doléances en ce sens, rempli d'appels au concours des maîtres et des parents en faveur de l'hygiène. Nous lisons après une inspection dans la rue Bazan, le 28 mai 1908 :

« Nombreux cas d'impétigo du cuir chevelu et d'ophtal-
« mies difficiles à limiter et à combattre dans le quartier,
« sans le concours des familles. »

Un mois plus tard, le 19 juin, dans le rapport sanitaire d'une autre école : « Dans « l'école de la rue de la M...,

« Madame P..., ne réprime qu'avec peine la négligence « des mères de famille du quartier pour les soins de pro- « preté à donner à leurs fillettes. Nos visites et nos con- « seils sont très utiles. Pas souvent efficaces. »

A noter une thérapeutique inattendue que nous dévoile un rapport du Dr Maze (1). « Un cas d'impétigo du cuir che- « velu soigné avec de l'urine. Mais l'urine ne tue pas les « poux ! : » M. Lausiès, également médecin-inspecteur avait remarqué que les familles profitaient de cette affection pour garder leurs enfants chez eux et il se demande pour quelle raison, dans la conclusion d'une de ses inspections mensuelles :

« Les parents des enfants atteints d'impétigo du cuir « chevelu, abusent trop souvent de ces maux pour garder « leurs enfants à la maison pendant des mois. Souvent « quand les parents daignent les ramener à l'école, ces « enfants ne sont pas mieux, et il faudrait les renvoyer de « nouveau. Qu'il y ait indifférence, négligence ou mauvaise « volonté à l'encontre de l'école, il est urgent de remédier à « cet état de chose, dont les enfants sont les premières « victimes, au point de vue moral et physique (2). »

On voit jusqu'à quel point tous désiraient qu'on fit quelque chose, combien l'on sentait un amas de préjugés

---

(1) Dr Maze. *Rapport mensuel sanitaire des écoles.* (Ecole de la rue des Gobelins, février 1909.

(2) Dr Lausiès. — Inspection médicale des écoles, *observation générale*, 8 mars 1909.

contre lesquels on se trouvait impuissant tout seul, et combien une action d'ensemble énergique était désirée de tous. Les médecins inspecteurs voyaient plus clairement encore que les autres l'étendue du mal dont ils redoutaient les conséquences ; aussi se sont-ils donnés de tout cœur à la tâche commune en y apportant leur concours dévoué et leur longue habitude de la clientèle scolaire.

Les maîtres et les maîtresses des écoles nous étaient des auxiliaires indispensables, sans lesquels la campagne ne pourrait pas être entreprise, car ce sont eux qui ont qualité pour parler aux parents et aux enfants, eux qui pourront les convaincre par un enseignement opportun de la nécessité de se débarrasser des parasites.

Il nous est pénible d'être obligé d'avouer que nous n'avons pas rencontré chez eux l'effort unanime que nous étions en droit d'espérer, et la conviction que nous croyions déjà formée chez eux.

Une seule directrice : Madame la directrice de l'école de la rue Raspail, a entrepris la campagne avec un réel enthousiasme et une pleine conscience de son devoir. Elle n'a pas hésité comme tant d'autres l'ont fait, par ignorance de leurs droits, à recommander aux enfants la propreté de la tête, et à exclure celles sur qui ces simples conseils n'avaient aucune prise. Seule parmi toutes les directrices d'écoles de la ville, elle a répondu à une première lettre du Dr Loir. Il demandait qu'on veuille bien, s'il se trouvait des pouilleux dans l'école, le laisser donner lui-même, par les moyens du bureau d'hygiène, les soins nécessaires pour détruire les parasites sur la tête des enfants.

Voici du reste sa réponse datée du 24 mai :

La Directrice de l'École rue Raspail,
*à Monsieur le Directeur du Bureau d'Hygiène*
*Le Havre.*

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que plusieurs des élèves de mon école, auraient besoin que leur tête reçût les soins de propreté qu'exige la présence de nombreux parasites.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

C. CAILLE.

Ce même jour, le Dr Loir va à l'école lui-même expliquer ce qu'il désire entreprendre, et la campagne commence aussitôt, puisque, dès ce jour, les maîtresses, dans chaque classe, passent la revue des têtes malpropres et en envoient la liste à la Directrice.

Nous publierons trois exemples de ces listes que nous avons choisies différentes, afin de donner une physionomie plus exacte de ces séances.

**8e Classe**

Juliette L.
Jeanne T.
Marguerite L.

*Elles se sont toutes présentées.*

**9e Classe**

*Noms des élèves dont la tête a été nettoyée*

Lucie L.
Marthe L.

Reine J.

Simonne S.

Lucie S.

*Elèves n'étant pas là pour le nettoyage*

Léontine V.

10e Classe

*Ont passé la visite à l'école*

Madeleine R.

Mathurine L.

Constance H.

Célestine A.

Henriette L.

Renée L.

*Absentes*

Elisabeth N.

Louise B.

Marie-Louise L.

*Ont été nettoyées chez elles*

Suzanne M.

Lucienne H.

Georgine B.

Nous croyons utile, aussi, à titre de renseignement, de donner le nombre des élèves trouvées sales dans chaque classe. On va trouver ces totaux relativement peu élevés, mais nous devons toujours faire la même remarque ; les enfants qu'on nous faisait descendre pour nettoyer étaient littéralement couvertes de lentes et de parasites, mais d'autres étaient pouilleuses. Nous verrons, du reste, le nombre des élèves soignées augmenter à chaque séance.

Les listes du 25 Mai portent :

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 2e | classe | 2 | têtes malpropres |
| 3e | — | 1 | — |
| 4e | — | 9 | — |
| 5e | — | 4 | — |
| 6e | — | 6 | — |
| 7e | — | 5 | — |
| 8e | — | 3 | — |
| 9e | — | 9 | — |
| 10e | — | 9 | — |

Nous donnons tout de suite, pour n'avoir pas à revenir sur ce chapitre, un autre résumé des listes faites un mois plus tard : le 22 Juin ; il n'y en a plus en *deuxième*, les fillettes de cette classe, piquées d'avoir été considérées comme pouilleuses, se sont elles-mêmes nettoyé la tête et, par coquetterie, se sont débarrassées de leurs parasites.

Voici les classes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3e | classe | 4 | élèves malpropres |
| 4e | — | 12 | — |
| 5e | — | 4 | — |
| 6e | — | 12 | — |
| 7e | — | 7 | — |
| 8e | — | 3 | — |
| 9e | — | 6 | — |
| 10e | — | 12 | — |

Ce tableau a son intérêt : nous voyons, en effet, que toutes les classes, sauf la *cinquième* et la *huitième* qui ont le même nombre, semblent avoir un plus grand nombre d'élèves sales. On croirait, au prime abord, que le fait d'avoir voulu détruire les poux les ait, au contraire, multi-

pliés, et les partisans de la génération spontanée pourraient faire de très longues dissertations sur un tel schéma. La réalité est toute autre. Si les listes sont plus nombreuses, c'est tout simplement, et on l'a déjà deviné, que les maîtresses se sont peu à peu accoutumées à regarder la tête de leurs élèves et qu'elles ne craignent plus maintenant de rechercher celles qui ont des poux ; elles savent aussi plus aisément reconnaître celles qui en ont. Elles ne craignent plus les menaces des parents, car on leur a appris qu'elles étaient dans leur droit d'exiger que les enfants soient propres.

Dans ces listes il y a quelques annotations. Elles sont à vrai dire divisés en deux parties, comme on a déjà pu le voir plus haut : il y a les enfants qui se sont présentés à la visite et au nettoyage, et, à côté, celles qui sachant qu'il y aurait nettoyage se sont abstenues de venir en classe, C'est ainsi que l'on a *quatre absentes* en *quatrième, une* en *cinquième*, *une* en *neuvième* et *trois* en *dixième*. A côté de ces *huit* défections il est consolant de constater que la maîtresse signale, au contraire, en *dixième : trois* enfants qui ont été nettoyées chez elles et qu'en effet nous n'avons pas eues à revoir nous-mêmes.

Voilà ce qui concerne la part des maîtresses de cette école dans la « campagne ». Nous l'avons déja laissé prévoir : ce fut presque tout le concours que nous avons reçu du personnel enseignant. Plus tard, cependant, une autre école a suivi ; mais, pour ne pas abandonner l'ordre chronologique, nous y reviendrons plus loin, et nous dirons tout de suite, avec un peu plus de détails, quelle fut la campagne dans cette école, ce que le Dr Loir a fait person-

nellement, et, en même temps, l'action surtout empêchante des parents.

Dès le lendemain de l'établissement des listes par les maîtresses, le 26 mai, le Dr Loir, revint à l'école pour voir lui-même les enfants signalées.

Il fut convenu que Madame la Directrice avertirait les parents, pour qu'ils fassent eux-mêmes le traitement chez eux. Cette simple visite dans laquelle on ne put pas donner de soins, faute d'infirmière, et ces entretiens avec les parents produisirent leur effet. Mais il ne fut pas tout à fait ce qu'on aurait désiré. La plupart des parents s'indignèrent qu'ont ait pu trouver des poux sur la tête de leurs enfants. Leurs enfants n'avaient pas de poux et si par hasard ils en avaient, c'étai à eux et non à d'autres de le voir et de les détruire s'ils le jugeaient bon. On avait beau leur faire remarquer que ce mal, par son extrême facilité de contagion, était un danger collectif, ils ne voulaient pas se laisser convaincre et à bout d'argument en arrivaient aux menaces. L'un d'entre eux, un père de famille, si je me rappelle bien, a menacé Madame la Directrice de la traduire devant les tribunaux ; il a été mieux inspiré, que ce père de famille de l'Orne dont nous racontions l'histoire d'autre part en ne mettant pas sa menace à exécution. Quelques-uns ne se sont pas contentés des menaces verbales, ils ont tenu à écrire leur défense formelle de soigner leurs enfants.

Nous en citerons quelques-unes pour qu'on se rende un compte plus exact de la mentalité de ces familles.

La première en date est celle d'un père employé de bureau à la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat, nous

la transcrivons telle qu'il l'a envoyée en respectant les passages soulignés par lui :

« Le Havre, 4 juin 1909.

« Madame la Directrice.

« Comme suite à mon entretien de mercredi dernier, je viens vous informer que J'INTERDIS FORMELLEMENT à quiconque de donner des soins à l'un de mes enfants.

« Nous sommes, ma femme et moi assez grands pour leur donner ces soins et ferons ce que notre Docteur nous dira. Suzanne n'a rien à la tête autre que peut-être quelques lentes ; quel est l'enfant qui n'en a pas ? TOUS EN ONT.

« Libre à vous de la faire visiter par le Docteur Louar et s'il juge à propos qu'elle ne peut continuer à aller en classe ; je verrai à m'en arranger, en tout cas qu'il me donne un mot signé de sa main.

« Agréez Madame la Directrice, mes respectueuses salutations.

« G. B. »

Les trois suivantes émanent de mères de famille. Nous les transcrivons en respectant leur style spécial. Nous reverrons plus loin les enfants dont il est question dans ces lettres :

« Madame,

« Je ne veux pas que l'on lave la tête de ma petite, car « moi je suis capable de lui laver, je lui lave deux fois par

« semaine et je lave avec de la Milanaise : ça lui fait sauter
« les lentes et ses cheveux ne tombent pas, et ce que vous
« lui avez mis ça lui fait tomber ses cheveux, et je défends
« que l'on lui lave. Si ma petite a des lentes c'est qu'elle a
« la gourme et non pas la malpropreté.

« Je vous salue,

« Andrée L... »

Devant cette défense de la mère et le nettoyage tout illusoire qu'elle faisait de la tête de son enfant, M. Loir au lieu de plier, parla au contraire de couper les cheveux. L'enfant ne manqua évidemment pas de redire cela à sa mère, et elle revint à la séance suivante avec ce mot beaucoup plus humble et suppliant adressé à M. Loir :

« Je prirai Monsieur le Docteur de ne pas couper les
« cheveux de ma petite fille Juliette.

« Je vous salue,

« Andrée L... »

La suivante prévient qu'elle se défendra contre les mesures d'hygiène qu'on veut prendre, en n'envoyant pas sa fille à l'école le jour de la visite, car ses enfants ne « doivent pas être les plus malpropres de la classe » et qu'elle aussi les nettoie chez elle avec la « Milanaise. »

« Madame,

» La lettre que Marie m'a remise samedi m'a fort sur-
» prise ; jamais à l'école de la rue D..., on m'en a dit autant.
» Marie avait été à l'orphelinat M..., et ses cheveux avaient

» été bien négligés, aussi je lui nettoie avec la Milanaise et
» je me sens bien capable de continuer. Donc, pour ne pas
» qu'on ait la peine de lui couper les cheveux vendredi, je
» ne l'enverrai pas à l'école ; je pense cependant que mes
» enfants ne sont pas les plus malpropres de la classe.

» Je vous salue,

» Vve D*** ».

Pendant que nous sommes au chapitre des lettres, nous voulons rappeler tout de suite celle qu'un veuf envoya à Mme la Directrice un peu plus tard. Elle est intéressante parce qu'elle est seule dans son genre. Lui seul a osé avouer son incompétence et a su reconnaître le bien fait à ses enfants. Il en remercie ceux qui l'ont fait en toute sincérité, avec des mots qui n'arrivent pas à traduire sa pensée que l'on devine plutôt.

« Madame,

» Mes enfants, ils n'ont que moi, je n'ai personne chez
» moi qui puisse les garder dans mon absense, dans mon
» travail. Une fois qu'ils sont sortis de l'école, ils rentrent
» chez nous, ils mangent leurs collations que je coupe le
» midi.

» Madame Caille, veuillez agréer mes très sincères salu-
» tations, ainsi que Monsieur le Docteur Loir.

» François R***

» Le Hâvre, 3 août 1909. »

C'est donc, on le voit, au milieu de l'hostilité générale, avec cette seule note rompant franchement cette unanimité, que la campagne s'est continuée et se continue encore à

l'heure présente. Ceux qui l'ont entreprise savent, en effet, qu'elle sera une œuvre de longue haleine, que l'on n'arrivera que petit à petit et en se répétant souvent à faire entrer une idée dans l'esprit des foules.

Nous n'avons pas de renseignements précis sur les premiers jours de lutte, nous avons, en effet, commencé à prendre quelques notes seulement le 22 juin, au moment où nous nous sommes tout à fait décidé à publier ce travail. Aussi ne pouvons-nous donner que les grandes lignes de ce qui a été fait pendant la fin de mai et le commencement de juin.

Tous les samedis, — et parfois le mardi — nous nous rendons à l'école vers 10 h. 1/2 du matin. On nous fait descendre les élèves signalées sur les listes dont nous avons donné des modèles plus haut. M. Loir et moi, nous les examinons et les divisons en deux camps. D'un côté, nous plaçons celles dont la tête porte, en même temps que des poux et des lentes, *des croûtes impétigineuses* ; de l'autre, celles qui ont seulement des poux et des lentes, quelle qu'en soit du reste la quantité, mais *sans impétigo.*

Si nous les divisons ainsi en deux catégories, et non en quatre comme Greene, de Boston, cela tient à notre mode de traitement qui est double, comme nous le verrons plus loin. Disons tout de suite, pour plus de clarté dans notre récit, que nous soignons les enfants de la première catégorie avec un mélange de pétrole et d'huile ; ceux de la seconde étaient traités avec du vinaigre.

A mesure que nous les visitons, nous les adressons à une infirmière qui les soigne en leur enduisant les cheveux au moyen de l'une ou l'autre solution. Nous avons désiré

avoir deux infirmières pour pouvoir aller plus vite et voir, un plus grand nombre d'élèves, mais il nous a été impossible de nous en procurer. Notre infirmière était la femme de service chargée du nettoyage des locaux au laboratoire municipal d'hygiène. Nous sommes heureux de lui rendre ici hommage pour le dévouement qu'elle a apporté et l'intérêt qu'elle a pris à sa tâche obscure si nécessaire. Le deuxième jour de visite, le Dr Loir ayant demandé une femme à la mairie, on lui indiqua une mère de famille dans le besoin, qui s'était fait recommander et avait déclaré, en demandant un peu de travail, qu'elle était décidée à faire n'importe quoi. Quand elle vit ce qu'on voulait lui faire faire, elle laissa là son tablier et ne voulut pas plus longtemps continuer une besogne qui ne présentait certes rien de bien agréable. Je le répète, il faut avoir vu ces quantités invraisemblables de lentes groupées en grappes au milieu desquelles grouillait tout un monde de poux malpropres et exhalant une odeur fade et désagréable, pour se faire une idée de la réalité. On n'imagine pas cette chose quand on ne l'a pas vue.

Nous décrirons ce que nous avons fait pendant une période de quinze jours pour donner une vue d'ensemble puis nous exposerons dans nos observations, l'histoire de celles qui nous ont le plus frappé.

*Les 22 et 23 Juin* nous voyons les élèves signalées des classes 6. 7, 8, 9 et 10. Nous avions vingt et une élèves en tout, dans ces cinq classes. Les élèves sont ainsi réparties, en 6e : *cinq*, en 7e : *six*, en 8e : *deux*, en 9e : *trois*, et en 10e : *cinq*. Toutes ces élèves ont été vues dans le courant du mois précédent, et ne présentent plus que quelques poux

et quelques lentes et n'ont pas d'impétigo. Elles sont passées au vinaigre et sublimé. Deux seulement n'ont eu que du pétrole ce sont : L... en 8e, dont la mère écrivit deux jours plus tard la lettre signée Andrée L... que nous avons transcrite plus haut et Stéphanie R... dont le pére remercia M. le Dr Loir et Mme la directrice un mois plus tard, pour les soins qu'ils avaient donnés à ses deux enfants.

Ajoutons que deux enfants manquaient à l'appel, parce qu'elles savaient qu'il y aurait inspection ce jour-là.

*Le 26 Juin* nous faisons une revue de *quatorze* élèves parmi celles qui nous ont paru plus dignes d'attirer l'attention, quelques-unes ne présentent plus que quelques lentes et ont la tête propre, d'autres nous sont envoyées par les maîtresses, et, parce qu'elles étaient absentes auparavant, ont encore autant de poux que nous en avons trouvé le premier jour. Ce sont celles-là, qui se réinfectent chez elles, et sont un danger permanent pour les autres, une cause continuelle de contagion.

*Le 29 Juin* nous visitons les trois élèves de 10e classe qui dès le 23 Juin nous avaient été signalées, comme étant soignées chez elles, et qu'on avait omis de nous montrer aux deux séances précédentes, nous constatons que les parents ont apporté tous leurs soins à ce nettoyage, et nous en profitons pour faire remarquer aux enfants, qu'il était très facile de faire cette toilette chez elles, comme les parents de leurs petites compagnes l'avaient fait. En même temps M. le Dr Loir annonçait un petit opuscule qui devait paraître quelques jours plus tard et dont on trouvera le contenu plus loin.

Parmi la catégorie des enfants propres que nous avons vues ce jour-là, Mme la directrice nous présente une fillette de 10e, qui depuis un mois, c'est-à-dire depuis qu'il est question de poux et de leur destruction était restée chez elle. Aujourd'hui nous la revoyons les cheveux coupés ras et la tête propre. C'est encore un exemple que nous sommes heureux de montrer aux autres élèves. Ces quatre cas nous sont un réconfort, car ils nous montrent que, si nous ne sommes pas arrivés à la perfection, qu'il sera difficile d'atteindre dès cette génération, au moins quelques parents semblent avoir compris leur devoir envers leurs enfants et envers les enfants des autres, et un certain mouvement de bonne volonté se dessine pour l'accomplissement de ce devoir.

La suite de la visite s'est déroulée assez vite et nous avons pu voir *dix-neuf* malades envoyées par les institutrices. Toutes avaient déjà été soignées au moins une fois. Toutes ont été passées à la solution vinaigre au sublimé. L'une d'elles cependant était tellement couverte de parasites que ses parents avaient été prévenus qu'on devrait, pour la guérir, lui couper les cheveux. La mère est venue elle-même répondre à Mme la Directrice, en l'assurant qu'elle ne demandait pas mieux, qu'on le fit et qu'elle-même se rendait bien compte que c'était chose nécessaire ; mais le père de l'enfant le défendait et n'admettait pas qu'une institutrice vienne lui donner des conseils sur les soins à donner à son enfant. Elle ajouta qu'avec un certificat du médecin, elle pensait parvenir à convaincre son mari. M. le Dr Loir en fit un aussitôt qu'on remit à l'enfant, et deux jours après les cheveux étaient coupés. Il est juste d'ajouter que cette enfant était élève de *deuxième*, qu'elle avait par

conséquent une douzaine d'années, on comprendra aisément qu'à cet âge les parents hésitent un peu à couper les cheveux d'une fillette, sans nécessité. A noter aussi qu'avec cette élève de deuxième, s'en trouvaient deux autres, alors que depuis le commencement de la campagne, depuis le 24 mai, il ne nous en avait plus été présenté de cette classe. En revanche la *sixième* qui possédait toujours un grand nombre de pouilleuses ne nous en fournit pas une seule à cette séance. Les autres sont réparties entre toutes les autres classes ; la *quatrième* nous en donne : *sept*, et la 3e : *quatre*, les autres *une*.

A cette visite assistait M. Masselin, adjoint au Maire du Hâvre, délégué à l'instruction Publique.

A partir de ce moment les visites deviennent plus monotones et présentent peu d'intérêt, les enfants n'ont plus que quelques poux et très peu de lentes dont la plupart sont vides et sèches.

*Le 3 Juillet*, nous revoyons l'élève de *deuxième* dont le père a permis qu'on coupe les cheveux, elle revient la tête rasée et d'apparence bien propre. Par une inspection plus minutieuse nous apercevons quelques lentes à la base de certains poils : on lui fait une lotion au vinaigre et sublimé en lui recommandant de se brosser la tête pour détacher les lentes. Avec elle on ne nous présente que *trois* élèves de *quatrième* avec quelques lentes et poux, *une* élève de *neuvième* qui porte une grande quantité de lentes et que nous avons déjà plusieurs fois mentionnée, les lentes sont sèches, le cuir chevelu a été lavé : on lui fait une simple lotion au vinaigre. La dernière est une élève de *huitième* qui revient pour la troisième fois, elle est encore malade,

cependant son impétigo semble en voie de guérison, aussi croit-on pouvoir également lui faire une lotion vinaigrée pour ses nombreuses lentes.

*Le 10 Juillet* : revue générale des enfants soignées ; les vacances vont bientôt commencer et c'est le moment de faire les dernières recommandations. Nous leur répétons encore une fois, qu'elles doivent apprendre à se laver la tête, que cette partie du corps a besoin comme toutes les autres d'être nettoyée de temps à autre. Puis nous en voyons plus spécialement quelques-unes, les autres allant réellement mieux et n'ayant plus besoin que de soins d'entretien. Nous nous décidons à conseiller de couper les cheveux de l'élève de huitième vue le 3 courant, ce que ses parents ont fait faire sans difficulté. Enfin après avoir donné une lotion à l'huile et au pétrole à une élève de *cinquième* que nous n'avions pas revue depuis 15 jours, nous lui donnons rendez-vous au bureau d'hygiène huit jours plus tard. Nous la retrouverons dans les observations.

A partir de ce jour nous ne retournons plus à l'école visiter les élèves ; elles-y viennent elles-mêmes moins régulièrement en ces jours de fêtes qui vont commencer. Pour rester en contact avec les familles dont, malgré tout, l'imagination reste fortement frappée par cette campagne, pour rester en contact également avec les enfants M. le Dr Loir publie coup sur coup, vers cette époque, deux petits opuscules L'un deux plus développé est une plaquette de huit pages que l'on remet aux enfants des écoles, et qu'on leur fait lire en classe, pendant que les maîtres expliquent les passages un peu ardus et tirent les conclusions pratiques pour chaque milieu. L'autre plus concis ne

contient que trois courtes pages ; il est plus spécialement destiné aux parents, qui n'ont pas le temps, eux, de s'attarder à de trop longues lectures.

Nous publions ci-dessous ces deux documents. On remarquera que dans le premier qui date du début de Juillet M. le Dr Loir a hésité à mettre le mot « *poux* » dans le titre et sur la couverture de sa brochure, il semble comme tout le monde avoir subi une certaine répulsion pour ce mot au premier abord. En faisant paraître le second vers le 15 juillet, il a voulu au contraire combattre cette peur du mot juste et il en a d'autant plus senti la nécessité qu'il avait affaire aux parents devant qui, il fallait appeler les choses par leur nom, si on voulait qu'ils comprennent.

## VILLE DU HAVRE

### LUTTE CONTRE LA PHTHIRIASE DANS LES ÉCOLES

### Les Poux chez les Enfants des Ecoles

« Les poux sont la cause chez les enfants des écoles, d'affections diverses du cuir chevelu (impétigo, etc.) ; ils amènent le dépérissement et l'anémie, l'engorgement des ganglions du cou et d'autres accidents.

« Leur présence pouvant être considérée comme une maladie, et celle-ci étant essentiellement contagieuse, on exclut des écoles tout enfant qui a des poux en quantité notable.

« Lorsque les poux sont en nombre restreint sur la tête d'un enfant, on lui permet malheureusement trop longtemps de fréquenter les écoles. On recommande alors souvent de

séparer convenablement les porte-manteaux du vestiaire pour éviter le contact avec les vêtements et la coiffure appartenant aux enfants qui en sont atteints.

« On s'est rendu compte, ces dernières années que le pou pouvait, de plus, être le véhicule d'autres maladies contagieuses, telles que le typhus exanthématique, la lèpre, la gourme, etc...

« La lutte contre ces insectes dans les écoles est donc une question qui intéresse au plus haut point l'hygiène de la population tout entière, car, par les enfants, peuvent être apportées dans les familles, des affections dont le mode de contagion reste indéterminé (1). Le personnel enseignant est surtout exposé à contracter des maladies contagieuses par l'intermédiaire des poux.

« La Municipalité du Hâvre a chargé le Bureau d'hygiène d'organiser la lutte contre les poux dans les établissements scolaires.

« Une infirmière spéciale se rend dans les écoles pour enseigner les mesures à prendre. La notice ci-dessous indiquera en outre comment la lutte doit se faire.

---

(1) En Allemagne, des mesures sévères sont prises contre la phthiriase, qui n'est pas considérée comme une maladie, mais comme un état de saleté.

Dans certains pays on va jusqu'à raser entièrement les cheveux, même ceux des filles. A la Chaux-de-Fonds (Neuchatel-Suisse) tout enfant ayant des poux est exclu de l'école. Si le cinquième jour l'enfant n'est pas revenu en état de propreté, les parents sont frappés d'une amende.

**Les Poux. Histoire naturelle et traitement**

« Les poux sont des insectes appartenant à l'ordre des aptères, ce qui signifie privés d'ailes. L'homme peut avoir trois espèces de poux s'attaquant chacune à différentes régions de son corps. Ces espèces résident exclusivement dans la partie qui leur est propre.

« Les poux de la tête, qui ne s'attaquent qu'au cuir chevelu, ont le corps de couleur gris cendre, un peu plus foncé sur les bords, mais cette teinte varie suivant la couleur de la peau des individus ; chez les jeunes enfants très blonds, ils sont parfois presque blancs. Les six pattes de ces insectes sont terminées par de fortes griffes, ou plutôt des pinces pointues mobiles. Leur bouche ou rostre, qui peut mordre et sucer, pénètre dans le cuir chevelu, provoquant de violentes démangeaisons, dont les suites peuvent entraîner de graves désordres.

« La femelle qui est un peu plus grosse que le mâle, pond environ cinquante œufs ou lentes. Au bout de six jours les petits éclosent, et dix-huit jours après ceux-ci sont aptes à se reproduire.

« La femelle fixe ses œufs à la base des cheveux par une matière agglutinante. Ils peuvent s'échelonner en nombre variable sur le même cheveu de telle sorte que, le premier pondu, c'est-à-dire le plus ancien est toujours placé plus près de la peau ; toutefois il s'en éloigne progressivement à mesure que le cheveu croît. Quand il en est à plusieurs centimètres et qu'il est vide, on peut en conclure que la pédiculose (présence des poux) remonte à plusieurs mois.

« Les grattages continuels imposés par la présence de ces

insectes produisent des pustules, des amas de croûtes, des plaies dégénérant en ulcères. On voit des enfants, dont le cuir chevelu est recouvert d'une croûte informe, sous laquelle grouillent des poux, et comme bon nombre de gens croient que la présence de ces insectes est un signe de santé, on se garde de rien faire pour les détruire, ce qui est absurde.

« Lorsque les poux de la tête sont peu nombreux, il faut, pour s'en débarrasser, peigner soigneusement les cheveux avec le peigne fin. Mais ce moyen est insuffisant quand ces parasites sont légion. Il faut alors, pour les détruire, oindre deux ou trois fois de suite, à trois ou quatre jours d'intervalle, le cuir chevelu avec un mélange à parties égales d'huile d'olive et d'huile lampante de pétrole ; on tue ainsi les parasites adultes ; on savonne alors la tête pour la dégraisser, et on lave à grande eau.

« La cause d'irritation ayant disparu, les lésions amenées par le grattage disparaissent elles aussi rapidement (le mélange de pétrole et d'huile est souvent employé pour soigner les brûlures et n'a pas d'action irritante). Lorsque l'on s'est débarrassé des insectes, on agit sur les lentes par un lavage des cheveux avec une solution de sublimé dans le vinaigre ; cinquante centigrammes de sublimé pour un litre de vinaigre. Le vinaigre au sublimé détache les lentes et le peigne fin les entraîne ensuite très aisément.

« Il faut bien se garder d'appliquer la lotion de vinaigre au sublimé tant que *les lésions de grattage sont intenses, car on s'exposerait alors à un empoisonnement,*

« Cette lotion n'est pas du reste à répéter ; elle se fait une

seule fois, si on constatait plus tard qu'il reste encore des lentes, on reprendrait le traitement, mais il serait alors tout à fait local et n'offrirait aucun danger. Les éruptions dues aux poux guérissent spontanément quand il n'existe plns de parasites, c'est-à-dıre après l'application d'huile et de pétrole ; c'est alors qu'on se sert de la lotion au vinaigre et sublimé pour détruire les lentes.

### Application du traitement dans les Ecoles

« Faire à trois jours d'intervalle deux applications d'un mélange d'huile d'olive et de pétrole lampant à parties égales. Six à sept jours après, si les lésions produites par le grattage sont suffisamment atténuées, laver au savon noir et à l'eau, et faire une friction au sublimé dissous dans le vinaigre, à raison de 50 centigrammes de sublimé pour un litre de vinaigre. »

Voici le deuxième opuscule paru quelques jours plus tard :

## LUTTE CONTRE LES POUX

(Notice a remettre aux Familles)

» La présence des poux sur la tête des enfants peut être la cause de diverses maladies du cuir chevelu (impétigo, gourme, engorgement des ganglions du cou, etc.). L'enfant atteint est une source de contagion pour ses voisins. La présence de ces insectes n'est pas un signe de santé, au contraire ; ils amènent, à la longue, l'anémie. Il est donc

absurde de ne pas vouloir les détruire par crainte de voir des maladies se déclarer s'ils disparaissent.

« Lorsque les poux et les lentes sont en quantité notable, le Directeur, la Directrice ou le Médecin-Inspecteur de l'Ecole renverront l'enfant dans sa famille. Le nom de l'enfant sera donné à l'Administration municipale et, sous aucun prétexte, il ne pourra, sans être guéri, entrer dans une autre école. La Mutualité Scolaire ne paiera pas d'indemnité lorsque l'enfant aura été renvoyé pour ce motif. Si l'enfant n'est pas rentré au bout de dix jours, les parents seront convoqués, avec l'enfant, devant la Commission scolaire, qui commencera des poursuites.

« L'infirmière du Bureau d'Hygiène pourra donner des conseils aux mères de famille qui voudront procéder à la destruction des poux. Voici, du reste, comment cette opération doit se pratiquer :

« Faire à trois jours d'intervalle deux applications d'un mélange d'huile d'olive et de pétrole lampant (pétrole ordinaire, pas l'essence), à parties égales. Six à sept jours après, si les lésions produites par le grattage sont suffisamment atténuées, laver au savon noir et à l'eau, et faire une friction au sublimé dissous dans le vinaigre, à raison de 50 centigrammes de sublimé pour un litre de vinaigre. »

Nous avons parlé, dans le cours de ce récit, d'une autre école qui, bien que beaucoup plus mollement, aurait suivi l'exemple de la première. En effet, le Dr Loir apprit, par le médecin-inspecteur de l'école, que Mme la directrice de l'école de la rue de la M... soutenait elle-même une guerre acharnée contre les poux. Aussitôt, il va la voir, mais,

tout en ne lui cachant pas son enthousiasme pour la campagne entreprise par lui, elle lui fit remarquer que, dans le milieu où elle se trouvait, elle croyait qu'il valait mieux qu'un étranger au monde des écoles ne paraisse pas, et qu'en travaillant seule, elle mécontenterait moins les familles. Elle est arrivée à un résultat, d'autant plus qu'elle a été fortement soutenue par le médecin-inspecteur, mais nous osons dire que les résultats ne sont pas aussi favorables qu'à la rue Raspail. Nons sommes, en effet, allé visiter cette école dans laquelle elle nous a piloté avec amabilité. Nous y avons rencontré des enfants beaucoup plus propres que ceux qui nous furent présentés en Mai dans l'autre école, mais les maîtresses, malgré tout l'intérêt qu'elles apportent à la lutte, n'ont pas l'habitude d'observation du praticien, et elles se contentent encore trop souvent d'une propreté toute superficielle et ornée de jolis rubans. Nous avons cru pouvoir le faire remarquer à Mme la Directrice, dans l'intérêt commun.

Enfin nous avons eu la douleur de rencontrer une maîtresse que cette lutte n'intéressait pas et qui, devant ses élèves, — je ne veux pas citer la classe — nous a dit combien elle était blasée sur l'efficacité de notre campagne. de l'utilité de laquelle elle n'était, du reste, pas convaincue,

Cependant, à cette époque, la campagne a déjà produit des résultats, elle n'est plus dans sa phase de début, d'hésitation. Les parents en parlent à la maison, et c'est la certitude qu'ils le faisaient, qui a poussé le Dr Loir à publier son opuscule. Certes, le premier mouvement des parents. lorsqu'on le leur a présenté, a été de le déchirer. — Les prenait-on pour des pouilleux, eux, après avoir pris leurs

enfants comme tels ? — Mais beaucoup, ce premier mouvement passé, sont revenus en chercher à l'école.

Dans certaines écoles, on l'a fait apprendre par cœur aux enfants. C'est ce nouveau fait qui a déterminé la publication de ce deuxième « pamphlet », plus facile à retenir tout entier. On a dit alors aux enfants de le réciter à leurs parents, et les jours suivants ils ont eu à répondre à la question de savoir s'ils l'avaient bien fait. Et cela jusqu'à ce que les plus timides s'y soient décidés.

Enfin, le 30 juillet, M. le Maire du Hâvre, sur le conseil du Dr Loir, envoyait un exemplaire de chaque opuscule n° 1 à tous les délégués cantonaux, qui sont les intermédiaires entre les familles et les maîtres, en leur demandant de bien vouloir s'occuper de cette question éminemment intéressante d'hygiène scolaire.

*Le Maire de la ville du Hâvre*
*à Monsieur le Délégué Cantonal*
*E. V.*

» Monsieur le Délégué Cantonal,

» L'attention de l'Administration municipale a été » appelée sur une question d'hygiène scolaire que je me » permets de vous signaler, dans l'intérêt de la santé des » enfants fréquentant nos Ecoles communales.

» Il s'agit de la destruction des poux, qu'il importe » d'obtenir par tous les moyens dont nous pouvons disposer » vis-à-vis des familles et des élèves.

» Des instructions récentes — dont vous trouverez ci-joint » un exemplaire — ont été récemment adressées dans les » écoles de la ville du Hâvre, et des mesures ont été prises

» pour lutter contre la phthiriase qui expose les maîtres et
» les élèves à de sérieuses maladies contagieuses.

» J'ai pensé, Monsieur le Délégué Cantonal, que cette
» question vous intéresserait particulièrement, et qu'en
» unissant vos efforts aux nôtres, il sera possible de
» réduire à sa plus simple expression le nombre des enfants
» qui sont atteints de cette affection si préjudiciable à leur
» santé et à la bonne fréquentation de l'Ecole.

» Veuillez agréer, Monsieur le Délégué Cantonal, l'ex-
» pression de mes sentiments les plus distingués ».

Ajoutons que l'on n'est pas resté inactif pendant les vacances. La ville du Havre possède, comme la plupart des grandes villes, une organisation de colonies scolaires de vacances. Des instructions ont été données aux maîtres et maîtresses chargées de la surveillance de ces colonies, par l'Administration municipale, et leur attention a été attirée sur l'hygiène de la tête. Ces enfants qui vont aux colonies scolaires de vacances sont à l'avance désignés à une commission par les médecins inspecteurs des écoles, on établit une fiche sanitaire, sur laquelle sont quelques indications qui permettent de surveiller l'enfant et de constater si les colonies lui ont fait quelque bien : par exemple, s'il a augmenté en poids ou si sa cage thoracique s'est développée. Puis quelques jours avant le départ les enfants *accompagnés de leurs parents* apportent à tour de rôle des musettes dans lesquelles sont leurs effets de rechange, pour qu'on les expédie en bloc. M. le Dr Loir pensa que ce jour, fixé quatre jours avant le départ, pourrait être très commode pour inspecter la tête de ces enfants. Comme d'autre part les colonies sont très goûtées à la fois des

parents et des enfants, il était facile de les faire se nettoyer si on les menaçait de ne pas partir avec leurs petits camarades. Cette visite a eu de plus une très heureuse influence, sur les parents dont l'esprit a été frappé de l'ardeur acharnée avec laquelle on poursuivait partout l'assainissement de la tête de leurs enfants. L'effet moral produit a été excellent, et ce n'est pas trop s'avancer que de dire que tous auraient désiré voir leurs enfants passer directement, au lieu d'être classés dans le bataillon des pouilleux, et être, traités à l'inévitable lotion. Les mères de ces derniers ont certainement eu des remords, de n'avoir pas fait tout leur devoir, en contemplant les airs triomphants des mères des premiers. L'une d'entre elles a protesté hautement que son enfant n'avait pas de poux, c'était un garçon dont la chevelure un peu longue semblait en effet assez bien soignée. Nous étions trop habitués à ces apparences trompeuses pour ne pas pousser plus loin notre inspection, et bien nous en prit; car sous ces belles mèches délicatement séparées par une raie bien droite, vivaient en grande liberté des poux accompagnés d'un grand nombre de lentes. M. Loir profita de cette occasion pour faire remarquer combien il était absurde de croire qu'il suffit de dire qu'on n'a pas de poux, pour en être exempt; ce que semblent se figurer quelques mères de famille. Combien plus simple et plus efficace il est de prendre les soins de propreté les plus élémentaires, qui préservent presque infailliblement de cette vermine, puisque, d'une part on a démontré que les poux allaient de préférence aux gens sales, et que d'autre part ceux qui se lavent n'ont pas de poux, même s'ils vivent pendant un certain temps avec des pouilleux :

les soins de toilette qu'ils prennent, détruisent vite les quelques poux qu'ils auraient pu ramasser par hasard.

Nous donnerons quelques chiffres, qui indiqueront rapidement le resultat de nos recherches chez les garçons. On verra que le nombre en est bien moindre que chez les filles, si l'on veut bien remarquer, que chez celles des colonies scolaires de vacance examinées à leur départ, nous n'avons pas pu en compter *une sur dix* exempte de poux ou de lentes, réellement propre en un mot.

Voici ces chiffres. Pour simplifier le tableau, nous avons représenté le total des pouilleux par rapport au total des colons de chaque classe. Nous avons ainsi une fraction dont le numérateur représente les pouilleux et la dénominateur le total de l'école.

*Dans les écoles :*

| | | |
|---|---|---|
| Amiral-Courbet . . . . . | $\frac{5}{17}$ | (ont des lentes). |
| Augustin-Normand . . . . . | $\frac{8}{15}$ | » |
| Clovis . . . . . | $\frac{6}{17}$ | » |
| Dumé-d'Aplemont . . . . . | $\frac{3}{21}$ | » |
| Emile-Zola . . . . . | $\frac{2}{19}$ | » |
| Etoupières . . . . . | $\frac{4}{29}$ | » |
| Fleurus . . . . . | $\frac{8}{21}$ | » |
| Frédéric-Bellanger . . . . . | $\frac{7}{11}$ | (2 ont des poux). |
| Gustave-Flaubert . . . . . | $\frac{2}{6}$ | (ont des lentes). |

| | | |
|---|---|---|
| Massillon . . . . . | $\frac{5}{19}$ | (ont des lentes). |
| Observatoire . . . . . | $\frac{7}{15}$ | » |
| Phalsbourg . . . . . | $\frac{5}{15}$ | » |
| Piedfort . . . . . | $\frac{4}{8}$ | » |
| Douanes . . . . . | $\frac{0}{4}$ | » |
| Ce qui nous fait un ensemble de . . . . . | | $\frac{66}{209}$ |

C'est-à-dire que le tiers des enfants que nous avons vus, avaient des lentes, visibles à un examen relativement rapide, qui consistait à soulever les cheveux, à rebrousse-poil au moyen du pouce, dans la région des tempes et de la nuque et dans les mèches tombant sur le front, quand celles-ci étaient conservées longues.

Tous ceux notés comme porteurs de lentes, ont dû se présenter les cheveux coupés court, et la tête lavée au départ du train. Tous l'ont fait. On a, de plus, donné des lotions vinaigrées à l'infirmerie de la colonie, et les résultats fournis ont été merveilleux. Nous sommes allé nous-même nous en assurer sur les lieux, au bout de quinze jours passés par les enfants à la campagne. Nous n'avons pu constater à ce moment que *onze* enfants porteurs de lentes vivantes, cette fois nous avons pu procéder à examen plus approfondi parce que la sélection était déjà faite. La quantité de lentes par tête était du reste assez petite. Ces enfants auraient été classés dans le « second groupe » de Greene (de Boston).

A la rentrée des classes, le Dr Loir a demandé pour

n'avoir pas à redouter de plaintes de la part des parents, a être nommé médecin-inspecteur d'une école, qui lui servirait de champ d'expérience, et lui permettrait de prendre contact avec la mentalité des maîtres, d'étudier les susceptibilités des parents, afin d'éviter des froissements inutiles.

On lui a donné l'école Emile-Renouf dans le quartier du Perrey un des plus vieux du Hâvre. Il y a continué la lutte avec la même persévérance, et là aussi, les poux ont bien vite diminué. La génération spontanée voit de jour en jour ses partisans disparaître, et de plus en plus nombreux sont les parents qui admettent que les poux, loin d'être la santé des enfants, leur sont au contraire très nuisibles. On commence, par le fait même, à savoir que chaque pou venant d'un autre pou, la contagion se fait, par contact d'individu à individu, et l'on ne s'étonne plus de recevoir des lettres des parents demandant que leurs enfants ne soient pas mis à côté de ceux dont on ne prend pas soin.

Telle est cette campagne d'hygiène scolaire, avec les fruits évidents qu'elle a déjà portés. Nous ne nous illusionnons pas et ne croyons pas le résultat définitif. Beaucoup sont restés réfractaires. Nombreux sont encore les enfants porteurs de poux. Les foyers de réinfection restent toujours dans les familles, où il nous est difficile d'atteindre. L'œuvre de la destruction des poux est une œuvre de longue haleine, c'est une œuvre d'éducation populaire en matière d'hygiène, c'est une mentalité hygiènique à créer parmi le monde des écoles publiques du Hâvre en particulier, et de nombreuses grandes villes françaises.

Voilà pourquoi nous disions au cours de ce récit, qu'il faudrait vraisemblablement attendre qu'au moins la génération de nos écoliers actuels devînt adulte pour que cette mentalité soit créée.

Mr Loir imbu de cette idée n'a pas voulu s'arrêter dans la voie d'éducation hygiénique où il est entré. Il a remarqué, en effet, que la lutte contre les poux avait petit à petit fait mettre à l'index, celles que la maîtresse désignait en classe, et qu'elle envoyait au nettoyage. Dans ces imaginations d'enfants, on avait donc la désastreuse tendance à créer cette association d'idées, que les pouilleux seuls se lavaient, on créait aussi cette autre : que c'était une punition que de se laver et de prendre un bain. En ayant, dans un bout louable, voulu faire honte aux enfants de leur malpropreté, on pouvait arriver ainsi à un résultat opposé à celui que l'on désirait : à faire détester les mesures d'hygiène quelles qu'elles soient. Dans l'école Emile-Renouf, où il a vu poindre cet obstacle à son œuvre, le Dr Loir a essayé depuis quelque temps une autre méthode. Il veut s'efforcer de faire entrer le *bain* dans la vie sociale de cette catégorie d'individus. C'est là un procédé d'hygiène très général. Pour le mettre en honneur cette fois, il prend soin de ne pas l'imposer aux enfants, mais au contraire de le leur faire désirer. Il ne le donnera que comme récompense, aux meilleures élèves de chaque classe, et à celles qui auront fait un effort quelconque. Nous ne pouvons dire si cette méthode a donné des résultats car elle n'est appliquée que depuis une quinzaine de jours à peine. Elle a été rendue plus applicable par l'emploi des bains douches, que la

« Maison propre » veut bien fournir à 0 f 15, le linge étant lavé par l'école technique de la ville.

Si nous avons mentionné cette nouvelle tentative qui semble un peu en dehors de notre sujet c'est pour bien montrer la préoccupation constante d'*éducation en matière d'hygiène*, qui nous a toujours guidé dans cette campagne.

## CHAPITRE IV.

### TRAITEMENT

Il est un traitement très simple de la pédiculose ; il n'est pas coûteux, et par sa simplicité il est à la portée de tout le monde ; il joint à ces avantages incontestables, celui d'être très énergique et radical. Il consiste à couper les cheveux du phthiriasique. Malheureusement on ne peut pas l'appliquer à tout le monde. Si la coutume admet depuis longtemps que les hommes portent les cheveux courts, elle a laissé aux femmes l'ornement de leurs cheveux longs, et à moins de grande nécessité, on ne peut songer, nous semble-t-il, à le leur enlever.

Cet avis était déjà celui de Kaposi de Vienne, et ses traducteurs ont pris soin de joindre une note à son ouvrage, pour ajouter à son autorité leur science de dermatologistes modernes. Nous avons déjà donné les formules qu'il employait, au chapitre historique, nous n'y reviendrons pas, pour ne pas allonger indéfiniment ce chapitre.

Beaucoup d'auteurs conseillent d'employer la poudre de

staphisaigre, qu'on appelle vulgairement *herbe aux poux*, nous ne lui croyons pas grande efficacité. Il est d'ailleurs, assez difficile d'employer une poudre dans les cheveux, et de la faire parvenir jusqu'aux parasites, lorsque ceux-ci sont réfugiés sous les croûtes d'impétigo. M. Aubert, qui la préconisait, comme toute poudre insecticide en 1879, demande maintenant un remède un peu plus efficace. Nous avons vu qu'il avait été obligé de rejeter le sulfure de carbone parce que trop douloureux, et qu'il cherchait un autre moyen de se servir d'une autre substance volatile.

Le Dr Pigache de Pavilly, nous a dit, avoir employé le xylol avec succès ; nous n'avons pas expérimenté ce mode de traitement; il ne peut être qu'excellent, mais nous ne le trouvons pas assez « populaire », assez courant pour l'emploi que nous voulons en faire. Nous lui reprochons, qu'on nous pardonne cette expression triviale, de ne pas se trouver chez « l'épicier du coin ».

A la consultation de dermatologie de l'hôpital du Hâvre. où se présentent chaque fois plusieurs cas de phthiriase, M. Thorel emploie une pommade au bleu de méthylène — « la pommade bleue » — dont la formule est la suivante :

| | |
|---|---|
| Bleu de méthylène . . . . . | 2 *gr.* |
| Eau distillée . . . . . | 20 » |

Faire dissoudre le bleu et ajouter :

| | |
|---|---|
| Lanoline . . . . . | 30 *gr.* |

quand l'incorporation du bleu est complète, ajouter pour faire une pommade :

| | |
|---|---|
| Oxyde de zinc . . . . . | 12 *gr.* |
| s/Nitrate de Bismuth . . . . . | 12 » |
| Vaseline . . . . . | 12 « |

Nous avons pu voir par nous-même les merveilleux résultats qu'elle donne, nous la croyons très utile en clientèle de ville, mais elle est trop compliquée encore pour l'usage spécial, que nous avons en vue.

Ed. Greene, de Boston, qui a mené une campagne analogue à la nôtre, est arrivé au point de vue traitement à la même conclusion que nous.

Nous donnerons sans nous étendre plus longuement sur ces notes rétrospectives, la méthode à laquelle nous avons cru devoir nous arrêter.

Elle était double. Chez les enfants dont la tête ne présentait pas de porte d'entrée, telle qu'elle en présente quand elle est couverte d'impétigo, nous employions de préférence une solution de la formule suivante :

Vinaigre ordinaire . . . . . } aa --
Liqueur de Van-Swieten . . . }

Cette formule était, en effet, notre formule préférée, c'est d'ailleurs la formule en usage dans l'armée allemande. Elle a l'avantage de n'être pas très toxique, et, quand on prend les précautions que nous prenions, elle ne présente aucun danger. Nous n'avons eu pour notre compte aucun accident d'intoxication, même légère à déplorer. Et nous avions le devoir d'être très circonspect, car nous craignions surtout l'effet moral désastreux qu'aurait produit chez les parents même la plus légère gengivite.

D'un autre côté le sublimé tuait à la fois les poux et les lentes d'une façon radicale.

En troisième lieu le vinaigre est un dissolvant de la chitine avec laquelle les œufs des poux sont accolés à la base du poil. Cette solution détruit donc les poux et les lentes,

et en même temps facilite l'enlèvement des cadavres et des enveloppes des œufs.

Lorsque nous nous trouvions en présence d'impétigo nous procédions en deux temps. En premier lieu nous prenions une solution analogue à celle de Greene, de Boston (1), que nous avons comme la précédente ramenée à une formule assez simple pour qu'elle soit facilement retenue par le vulgaire :

Pétrole . . . . . } aa—
Huile d'olive . . . . . }

Le mélange de l'huile au pétrole le rend moins inflammable, et cette solution qui ne présente aucune toxicité, peut facilement être employée alors même que la peau présenterait une solution de continuité facilitant l'absorption.

Ce mélange gras, présente plusieurs autres avantages : il n'est pas très cher comme le précédent du reste : c'est une qualité à envisager pour un remède que l'on désire voir devenir populaire. On peut se le procurer chez n'importe quel épicier, tout le monde a chez soi de l'huile et du pétrole. Tous ces avantages nous l'auraient fait préférer au premier, si nous n'avions eu besoin d'un dissolvant de la chitine pour nous débarrasser des restes des lentes mortes.

Ajoutons à cela qu'elle détruit les poux d'une façon suffisante, en les agglutinant et en collant les pores respiratoires de leurs surface cutanée. Ils meurent par asphyxie comme meurent les moustiques dans les étangs sur la surface desquels on a répandu du pétrole.

---

(1) Greene. *Médical and surgical Journal,* 20 janvier 1898, page 70.

Enfin cette matière grasse ramollit les croûtes d'impétigo et les fait vite tomber. Elle concourt donc de deux façons à la guérison de l'impétigo : en guérissant les lésions et en supprimant la cause qui est l'irritation par les poux, d'une peau malpropre.

Nous ne croyons pas exagérer en disant que nous avions là le traitement idéal : il n'est pas cher, il est facile de se procurer les matières qui le composent, exception faite cependant pour le sublimé (mais il n'est pas nécessaire à la rigueur si le pétrole a été employé d'abord). Il est facile, à employer, plus facile, par exemple, que la teinture de sabadille, des écoles suisses. Nos médicaments à la dose où nous les employons sont sans danger, ils ne sont pas toxiques; le sublimé se trouve être au $\frac{1}{2000}$ ; le pétrole ainsi additionné d'huile en égale quantité n'est plus inflammable, et c'est une précaution à prendre chez les enfants. Enfin nous ajoutons qu'il est efficace; nous avons montré qu'il tue fort bien les poux et qu'il débarrasse des lentes mortes.

Voilà pour le remède curatif. Mais nous avons voulu par dessus tout leur apprendre qu'il était plus facile et plus agréable de se préserver des poux que de s'en débarrasser. Nous nous sommes efforcés de leur faire comprendre, qu'un peu d'eau et de savon font plus pour la santé que toutes les lotions antiseptiques, et que c'est là la meilleure hygiène.

# CHAPITRE V

## OBSERVATIONS

**Observation I.** — Casimir Picard (d'Abbeville). *Cachexie pédiculaire mortelle,* — tirée du bulletin de thérapeutique 1838, t. xiv p. 177.

Fille, 8 ans, blonde, délicate.

Face pâle, bouffie, la peau est d'un blanc blafard, semi-transparente et ressemblant à de la cire fondue, l'expression de la physionomie est immobile, triste et un peu abattue ; les mains, les pieds, les jambes et les avant-bras sont le siège d'un œdème résistant et repoussant le doigt qui le presse. Le ventre est mou et ne présente absolument rien à signaler. La langue est pâle, humide, mais nette ; l'appétit presque nul, pas de soif, selles ordinaires : une fois par jour. Pouls lent et faible, faiblesse générale. Lorsque je fis découvrir la tête de l'enfant, je fus surpris de l'incroyable quantité de poux qui fourmillaient dans les cheveux. On eût dit que les cheveux étaient vivants ou plutôt on ne les apercevait plus, cachés qu'ils étaient par cette vermine et par une multitude de petites écailles noirâtres qui rendaient l'aspect de cette tête encore plus hideux. Ses cheveux étaient réunis par paquets de la grosseur d'une noisette jusqu'à celle d'une grosse noix, mais recroquevillés et si bien entremêlés et entortillés qu'ils formaient de petites

masses dures, épaisses, paraissant comme feutrés lorsqu'on les coupe avec des ciseaux. Aucune portion de la chevelure, sauf celle qui entoure le front, les tempes et la nuque n'avait conservé son état normal, mais, chose remarquable, le cuir chevelu était sain sous cette calotte pédiculaire.

Malgré les soins, la malade mourut dans le marasme en quelques jours.

**Observation II.** — *Impétigo-pédiculaire mortel.* (Arch. méd. de Toulouse, 1er août 1901).

M. Laurent, interne des hôpitaux à Toulouse, a observé un fait qui, *a priori*, pourrait paraître inadmissible à notre époque, car il s'agit d'un enfant tué par les poux. La lecture de l'observation ne laisse cependant aucun doute sur le diagnostic.

Il s'agit d'une fillette de 3 ans, amenée à l'hôpital en même temps que sa mère qui se mourait de phtisie et de misère. Voici l'état dans lequel était l'enfant.

Les lésions de grattage sont telles que son corps est couvert de plaies, ses cheveux remplis de lentes, les yeux sont atteints de conjonctivite et les cils collés par le pus ; le nez est rempli de croûtes ; sur la poitrine, sur les bras, on voit des croûtes impétigineuses et des traînées cicatricielles ; toute la nuque et une grande partie du dos présentent une large surface qu'occupent des érosions suintantes, de forme et de grandeur variées, à couleur rouge, à fond blanc piqueté de rouge, telles qu'on en trouve chez les personnes dont l'épiderme a macéré dans l'urine devenue ammoniacale. En même temps, aux points ou la main peut atteindre, on voit encore l'impetigo pédiculaire ; sur les fesses, mêmes placards d'érosions superficielles. Température 37° 8 ; soif ardente. La petite malade s'agite et appelle constamment pour qu'on lui donne à boire. Diarrhée abondante. Sa ma-

lade fait tout sous elle, aussi n'a-t-on pas pu recueillir des urines pour l'examen.

Un grand bain savonneux, un pansement à la vaseline boriquée amenèrent, dès le lendemain une modification très sensible dans l'aspect des parties malades. Mais vers le soir de ce jour, l'enfant, qui continuellement réclame à boire, vomit le lait qu'elle vient de prendre. Sa figure pâlit et s'étire ; la température est de 35° 8, et dans la nuit elle succombe.

A l'autopsie : pas de lésions de tuberculose, mais trace d'un ancien foyer de broncho-pneumonie. Foie infectieux,

En résumé, l'enfant a succombé à la manière des brûlés. Il est à peu près certain que la mort est consécutive aux lésions cutanées déterminées initialement par les poux, cause de la vaste infection tégumentaire, dont elle offrait les manifestations.

**Observation III.** (Thèse de Boyer XVIII.

Couleaud (Anaïs), âgée de 17 ans, entrée le 3 août 1872 à l'Antiquaille, salle Sainte-Croix, n° 72.

Cette malade n'a pas de famille et ne peut donner aucun renseignement sur ses antécédents héréditaires. Comme antécédents personnels elle n'accuse que quelques maux d'yeux et des croûtes dans le nez. Les accidents sont survenus dans la première enfance. Pas d'autre affection antérieure.

Aujourd'hui elle entre à l'hôpital pour une affection du cuir chevelu, dont elle ne s'est aperçu que depuis 15 ou 20 jours.

Actuellement, tout le cuir chevelu est le siège de croûtes jaunes humides, très abondants, mélangées à un nombre considérable de *poux* et de (vers), surtout abondantes au niveau du vertex, on fait couper les cheveux et enlever les croûtes; le cuir chevelu présente

une surface bourgeonnante suppurante dans toute son étendue et répandant une odeur fétide.

Teint pâle, figure bouffie, œdème des membres inférieures; en présence de ses symptômes, on analyse les urines, trois jours après son entrée ; elle sont sanguinolentes; après les avoir filtrées on trouve une grande quantité d'albumine

Diagnostic porté : Eczema impétigineux du cuir chevelu de cause externe (vers et *poux*). — Albuminurie.

6 août. — La malade accuse depuis longtemps un point douloureux du thorax, de l'oppression et de la toux. — Insomnie.

9 août. — Depuis le matin la malade éprouve un léger malaise, à midi elle a peu mangé. Le soir elle a refusé tout aliment.

L'œdème des membres s'est étendu aux parois de l'abdomen. A 7 heures du soir dispnée intense. Face bouffie. Toux fréquente. Vomissement muqueux. L'ausculation révèle, quelques râles muqueux fins dans les deux poumons, L'aspiration est légèrement soufflante, Pouls petit, régulier, rien au cœur. Battement précipités.

A 7 h. 1/2, mort.

On fait l'autopsie, 35 heures après la mort, les reins sont plus volumineux qu'à la normale. A la coupe on voit suinter abondamment un liquide sanguinolent. La congestion siège surtout dans la substance corticale.

**Observation IV.** — (Thèse Boyer XX).

Reynaud (Marie), âgée de 8 ans, entre le 25 décembre 1873, à l'Antiqualle, salle Sainte-Croix, n° 3.

Pas d'antécédents scrofuleux. Bonne santé antérieure. Première affection il y a six mois, constituée par des croûtes granuleuses plus abondantes dans la région occipitale. *Poux* et *lentes* en grand nombre. Odeur rance. Croûtes sur la face interne des pavillons

auriculaires. Croûte jaune, humide à la commissure labiale gauche. Ganglions cervicaux postérieurs engorgés.

Pâleur et bouffissure de la face, décoloration des muqueuses. Appétit diminué. — Prurit.

Albuminurie constatée par l'z 0 3 A. Le Précipité est abondant.

Diagnostic : *Impetigo pedicularis.* — Albuminurie.

Traitement : Potion au perchlorure de fer, et pommade au So 4 Cu.

6 janvier : Diminution de l'albumine.

13 janvier : Disparition de l'albumine.

16 janvier : Nouvelle apparition de l'albumine.

20 janvier : Nuage albumineux.

27 janvier : Pas d'albumine.

30 janvier : Rien dans les urines.

3 février : La malade sort guérie.

**Obvervation V.** — (Thèse de Boyer XXI).

Somer (Antoinette), âgée de 7 ans, entrée du 4 juillet 1874 à l'Antiquaille, salle Sainte-Croix, n° 15.

Adénite cervicale suppurée cicatrisée à droite.

Est sujette à l'impétigo du cuir chevelu.

Pas d'autre manifestation scrofuleuse.

Cette enfant ignore le début de son affection.

Etat actuel : Le cuir chevelu dégage une odeur fade, rance. Les cheveux coupés court permettent d'apercevoir le cuir chevelu en grande partie recouvert de croûtes blanc-jaunâtre, plus épaisses en avant qu'en arrière. Les croûtes forment en certains endroits de petits amas épais, de couleur jaune plus accentuée, d'aspect mellicérique. La surface est granuleuse. Les cheveux sont englobés dans les croûtes ou émergent simplement.

Consistance de mortier sec. Nombreux *poux*.

Diagnostic porté : *Impétigo pédicularis* du cuir chevelu.

Le 14 juillet : On constate de l'abuminurie.

Traitement : Potion au perchlorure de fer. On fait couper les cheveux. Cataplasmes de farine de lin sur la tête. Pommade au sulfate de cuivre.

23 juillet : Pas d'albuminurie.

28 juillet : La malade sort guérie.

**Observation VI.** — (Thèse de Boyer XXVIII).

Barthélémy (Thérèse), âgée de 13 ans, sans profession, entrée le 12 mai 1883, salle Sainte-Croix, n° 14.

Père et mère bien portants ; deux frères, l'un âgé de 20 ans, l'autre de 9 ans ; une sœur, âgée de 19 ans, tous bien portants et n'ayant jamais eu de croûtes dans les cheveux.

L'enfant a déjà fait un séjour à Sainte-Croix il y a 5 ans pour un *Impetigo pedicularis :* cicatrices ganglionnaires de la région sous-maxillaire droite et sous-hyfoïdienne, remontant à plusieurs années. Début des accidents actuels il y a trois semaines par le contact avec un autre enfant. Depuis huit jours environ, les ganglions de la région sterno-mastoïdienne droite étaient déjà indurés.

Depuis le sommet de la tête jusqu'à la nuque nombreuses croûtes d'impétigo, au-dessous desquelles on trouve une surface saignante : *lentes* en grande quantité ; *pedicules* nombreux. Ganglions sterno-mastoïdiens du côté droit, disposés en chapelet, un seul du volume d'une noix du côté gauche.

Réglée depuis 4 mois, les règles n'ont pas paru le mois dernier. Bon état général. Les urines contiennent une notable quantité d'albumine. Pas d'œdème des malléoles, pas de bouffissure du visage. Rien au cœur. Rien aux poumons.

L'enfant dit avoir eu mal à la gorge depuis fort longtemps.

14 mai : Albumine dans l'urine en quantité considérable.

17 mai : Même quantité d'albumine. Pas d'œdème.

18 mai : — — Le fond de la gorge a un aspect rouge vineux, l'amygdale gauche est volumineuse. On donne aujourd'hui le régime lacté.

22 mai : Toujours de l'albumine.

25 mai : — — Pas d'œdème.

29 mai : — — Un litre et demi de lait par jour. L'impétigo est à peu près guéri. Il ne reste que quelques croûtes.

1er juin : Guérisson complète de l'impétigo. L'albumine semble diminuer.

11 juin : Battement du cœur très réguliers. Plus de bruits de galop. Toujours de l'albumine dans l'urine.

12 juin : Demande à sortir ; doit revenir à la consultation. L'engorgement ganglionnaire du cou a presque complètement disparu.

1er juillet : L'enfant est revenu à la consultation gratuite dans le courant de la semaine. Les règles avaient apparu et cessé deux jours avant.

Les urines ne contiennent pas de traces d'albumine.

**Observation VII.** — (Thèse de Boyer XXIX).

Pichat (Joséphine), âgée de 12 ans, sans profession, née à Lyon, entrée le 10 mai 1883.

Père bien portant, mère morte à 40 ans de phtisie. Deux frères et une sœur bien portants, non scrofuleux (5 ans, 8 ans et 9 ans).

Impétigo du cuir chevelu, il y a un an, traité à la consultation gratuite et guérie en moins de 15 jours.

Pas de fièvres éruptives, bonne santé antérieure. Début des accidents actuels, il y a un mois, par le contacte à l'école, d'enfants atteints de *pédiculi*. Les cheveux sont agglutinés entre eux, recouverts de nombreuses *lentes*. Le cuir chevelu exhale une

odeur fade désagréable ; il est recouvert surtout à la région occipitale de nombreuses croûtes grises ou rouge-noirâtres, reposant sur une surface saignante. *Pediculi très nombreux*, Prurit intense, Ganglions sous-occipitaux nombreux et assez volumineux se continuant avec d'autres dans la région carotidienne.

Bon état général.

A la jambe gauche petite ulcération irrégulière à base rouge et indurée, indolente, s'accompagnant de prurit au moment de l'évolution, pas de ganglions.

Léger nuage d'albumine dans les urines. Rien au cœur ; pas d'œdème des malléoles.

13 mai : Même caractère des urines qui contiennent en outre beaucoup de mucus vaginal. Traitées par l'Az H $^3$, elles ne donnent pas la réaction caractéristique. Pas de bouffissure de la face.

15 mai : Albumine existe en quantité notable aujourd'hui. Pas d'œdéme.

17 mai : Mêmes caractères de l'urine qu'il y a deux jours.

20 mai : Très peu d'albumine, l'impétigo est presque guéri.

28 mai : Plus d'albumine, l'impétigo est guéri à peu près complètement.

1er juin : Plus d'albumine, plus d'impétigo.

Traitement : Couper les cheveux ras. Cataplasmes pour faire tomber les croûtes. Pommade au sulfate de cuivre.

Pas de traitement de l'albuminurie.

La malade sort le 2 juin complètement guérie.

**Observation VIII.** — (Personnelle).

Stéphanie R., élève de *quatrième*, est la fille de ce veuf qui a envoyé le 3 août une lettre de remerciement à Mme Caille et à M. Loir.

— Le 22 juin nous avons noté pour la première fois ce que nous trouvions chez elle. C'est une enfant dont la tête est très négligée

et ne reçoit pas souvent de soins de propreté. Au sommet de la tête et à la nuque le cuir chevelu est couvert de croûtes impétigineuses sous lesquelles on trouve, quand on les soulève, une grande quantité de poux qui s'y promènent sans paraître déterminer pour cela une vive démangeaison. Il est à remarquer que les cheveux n'ont pas beaucoup de lentes adhérentes à leurs tiges, ce qui semble prouver que cette enfant, connaît au moins l'usage du peigne entre les dents duquel elle entraine quelques œufs chaque matin. Par contre toutes les chaînes ganglionnaires du cou sont prises, et principalement les ganglions occipitaux, auxquels se rendent les lymphatiques de la peau de la nuque.

Nous lui faisons une lotion au pétrole à cause de son impétigo.

Le 26 juin on la ramène. Les croûtes d'impétigo existent toujours, mais bon nombre de poux sont déjà disparus, l'enfant semble s'intéresser au traitement et y aide elle-même. En somme la tête est mieux.

Nous faisons une nouvelle lotion au pétrole.

Le 29 juin ; le mieux se fait de plus en plus sentir. Cette enfant est intéressante à soigner parce qu'elle veut être propre. Aujourd'hui, après six jours d'un traitement, cependant interrompu à de longs intervalles, les croûtes impétigineuses sont sèches et tombent sans faire saigner. Les poux sont pour ainsi dire disparus, c'est à peine si nous pouvons en rencontrer un ou deux qui ne résistent plus que très mollement à la mort.

Nous ne craignons plus l'absorption par des plaies qui sont guéries ; nous faisons une lotion vinaigrée, qui lui permet de se débarrasser des dernières lentes mortes.

Le 10 juillet, elle revient et nous l'arrêtons au milieu de la revue générale. La tête est très bien, il ne reste plus qu'un tout petit point d'impétigo à la nuque. Plus de poux, seulement quelques rares lentes desséchées. Elle ne font plus aucun bruit sous l'ongle, qui les presse. Dernière lotion au vinaigre et nous lui recommandons

de ne pas s'arrêter en si bonne voie, de continuer à se laver la tête, au moins une fois par semaine à l'eau et au savon.

**Observation IX** (personnelle). — Reine J., élève de *neuvième*. Nous l'avons mentionnée dès les premières pages de ce travail : M. Loir, lorsqu'il l'examina, ne put s'empêcher de pousser une exclamation en disant : « mais c'est fou d'avoir une aussi grande quantité de lentes ! »

— Le 26 juin nous la voyons pour la deuxième fois, on l'avait lotionnée au vinaigre dans le courant de mai, mais sa famille ne l'a pas soignée chez elle, aussi la retrouve-t-on presque au même point que le premier jour. Les poux sont moins nombreux, mais il n'est pas exagéré de dire que les lentes sont ee effet en quantité « folle ». Il faut être déraisonnable pour négliger à ce point la santé de son enfant. Certes, les cheveux, auxquels sont accolés, en grappes abondamment fournies, les œufs du parasite, sont recouverts par de jolies mèches ornées de gracieux rubans. La coquetterie est sauve. L'enfant semble propre superficiellement aussi bien dans ses vêtements que dans sa coiffure, mais il ne faut pas regarder méthodiquement, si l'on ne veut pas être trop désillusionné.

Cette enfant n'a pas d'impétigo et par suite ses ganglions cervicaux sont peu perceptibles et pas du tout douloureux.

La phthiriase semble d'ailleurs assez récente puisqu'en plus de cette absence d'impétigo, elle a des démangeaisons et nous avons déjà dit que nous avons cru constater les démangeaisons et les lésions de grattage bien plus fréquemment au début de la maladie, qu'à la période d'état où il se produit une accoutumance. La quantité de lentes ne vient pas infirmer cette façon de penser si on se rappelle l'expérience de Leuwenhoeck qui, avec deux femelles de poux qu'il laissa vivre en liberté sur son corps, put évaluer au bout de deux mois à 18.000 environ la génération de ces femelles.

La lotion au vinaigre était tout à fait indiquée dans une pareille moisson de lentes.

29 juin. — Les poux sont devenus rares, c'est à peine si on en découvre une dizaine à un examen minutieux. Les lentes sont toujours en aussi grand nombre. Elles semblent sèches et vides pour la plupart. Nouvelle lotion au vinaigre.

3 juillet. — On a pris soin de sa tête à la maison, le cuir chevelu est propre et les poux sont disparus, mais on ne s'est pas montré assez énergique dans l'emploi du peigne : les lentes sont presque aussi nombreuses, groupées en grappes dans les cheveux. Nous n'en trouvons plus qui contiennent encore des œufs. Lotion au vinaigre.

10 juillet. — Toujours de nombreuses lentes, elles ont cependant beaucoup diminué en nombre. Nous essayons de lui faire comprendre qu'il faut qu'on la nettoie, mais elle est bien jeune pour s'en rendre un compte très exact.

Septembre. — Nous l'avons revue au moment du départ des fillettes pour les colonies scolaires, et nous avons été heureux de constater une réelle amélioration. Nous n'osons pas dire guérison, parce que, si les lentes étaient disparues au point qu'il était impossible de reconnaître cette tête, nous avons retrouvé quelques poux, qui témoignaient que les soins de propreté n'avaient pas été donnés avec assez d'énergie.

Nous avons été heureux de voir la mère à cette occasion ; nous souhaitons qu'elle se soit rendu compte à la fois de la nécessité et de la possibilité de détruire les poux de son enfant.

**Observation X** (personnelle). — Yvonne C., élève de *cinquième*, est passée à la visite pour la première fois courant de juin : on l'avait lotionnée au pétrole quoiqu'elle ne possédât pas beaucoup de croûtes impétigineuses.

26 juin. — Aujourd'hui, rien de bien remarquable à signaler.

Elle a la tête pleine de poux et de lentes, mais peu d'impétigo. Les croûtes qu'elle possède sont desséchées. On lui lave la tête au vinaigre.

29 juin. — Elle revient parce qu'elle s'est plaint que les lotions lui avaient fait mal au cou. La mère, évidemment furieuse qu'on ait fait mal à son enfant, est venue faire une scène à Madame la directrice. Nous l'examinons, nous palpons ses ganglions cervicaux, aucun n'est douloureux, ils sont, du reste, assez peu perceptibles. Elle n'a vraiment rien et devant nous ne se plaint pas, surtout ne peut pas nous fixer un siège précis de sa douleur. Nous nous demandons si ce n'est pas la mère qui l'a persuadée que ce traitement devait être douloureux et nuisible. Elle n'aurait pas été la première à dire que notre traitement produisait des poux et faisait du mal aux enfants.

Elle a encore un grand nombre de poux et de lentes ; beaucoup de celles-ci sont sèches, il est vrai, mais il nous semble qu'elle s'est fait un réensemencement de ses poux. L'impétigo est guéri. Lotion au vinaigre.

10 juillet. — Les poux de cette enfant ont l'air particulièrement résistants, elle a certainement moins de lentes que le 29 juin, mais les parasites ne paraissent pas avoir diminué dans la même proportion que chez les autres enfants. Nous lui faisons une troisième lotion au vinaigre et nous lui disons de revenir avec sa mère le 17 juillet au bureau d'hygiène.

17 juillet. — La mère nous la ramène : ce n'est plus la même tête que nous voyons. On a du lire attentivement le petit opuscule qui venait de paraître et en suivre les prescriptions avec soin. La mère n'a pas voulu avoir la honte de se faire dire par nous que son enfant était sale. Nous n'avons eu qu'à la féliciter d'avoir complètement débarrassé sa fille des poux et nous l'avons engagée vivement à continuer de lui soigner les cheveux.

**Observation XI** (personnelle). — Jeanne F., élève de *huitième*, s'était absentée quelques jours, aussi ne l'avons-nous pas vue le 23 juin.

26 juin. — La chevelure est remplie de poux innombrables et aux tiges de cheveux sont collées des lentes en grande quantité. Cette pauvre petite a de plus la tête couverte d'impétigo, mais elle semble vivre comme dans un état normal avec son mal, elle n'a pas de prurit et dit ne pas souffrir du tout. L'aspect général de cette enfant — de cette malade. devrait-on dire — est malingre, elle est plus petite que les enfants de son âge, elle a un facies anémique, et si nous palpons son cou, nous y trouvons les chaînes carotidiennes des deux côtés fortement hypertrophiées par une infection chronique ; les ganglions ne sont pas très douloureux, ils sont seulement sensibles au toucher. Les ganglions occipitaux sont engorgés de la même manière. Ils ont en général la grosseur d'une noisette ou d'un haricot Nous avons ausculté cette enfant, nous avons seulement trouvé un peu de rudesse à la respiration au sommet droit, ce qui évidemment ne suffit pas à expliquer cet engorgement ganglionnaire des deux côtés et ce mauvais état général. Contrairement aux autres enfants qui ont pour la plupart les dents mauvaises, elle possède une bonne dentition.

Nous la passons au pétrole puisqu'elle a un impétigo si étendu.

3 juillet. — On l'a soignée chez elle dans l'intervalle, avec du pétrole. Elle va un peu mieux du côté poux, mais son impétigo est stationnaire.

A cause de son état général, on décide d'employer des moyens très énergiques et comme elle est petite, on lui coupe les cheveux, ce que ses parents acceptent après bien des pourparlers. Aujourd'hui lotion au pétrole.

10 juillet. — Elle nous revient les cheveux coupés. Déjà le mieux s'est fait sentir d'une façon très appréciable, et les parents ne regrettent plus de l'avoir tondue.

Madame la directrice se charge d'encourager les parents à continuer leurs soins.

**Observation XII** (personnelle). — Marie E. Celle-ci est élève de *deuxième*. C'est une grande. Jusqu'ici elle s'absentait les jours de visite.

29 juillet. — Aujourd'hui elle a été surprise dans sa vigilance à nous éviter, et la maitresse nous l'envoie. Madame la directrice avait déjà prévenu la mère, qu'on ne pouvait tolérer plus longtemps l'état de malpropreté dans lequel se trouvait son enfant. La mère avait répondu qu'elle voulait bien qu'on la soigne, même qu'on lui coupe les cheveux si cela était nécessaire, mais le père était irréductible : il défendait absolument qu'on coupe les cheveux de sa fillette. Elle laissait entendre pourtant qu'avec un certificat de médecin, son mari se laisserait convaincre.

La tête est dans un état de saleté repoussant, dans les cheveux, on rencontre des lentes, sur la nuque de l'impétigo, et au milieu de tout cet ensemble, des poux grouillants, comme les fourmis dans une fourmilière que l'on vient de détruire d'un coup de pied. Les ganglions cervicaux, surtout les occipitaux sont engorgés, mais l'enfant n'a pas un état général très altéré.

L'infirmière la passe abondamment au pétrole, pendant que M. Loir rédige un certificat qu'elle devra remettre à sa famille, dans lequel il conclut à la nécessité de couper les cheveux.

3 juillet. — Les cheveux sont coupés court, la tête est nettoyée. En examinant de près nous apercevons quelques lentes à la base des poils : elles sont vivantes. Aussi, malgré l'impétigo qui n'est pas guéri, nous faisons une lotion au vinaigre.

10 juillet. — Les croûtes d'impétigo tombent très facilement à la main. Nous recommandons à l'enfant un lavage de la tête à l'eau et au savon, tous les huit jours.

# CONCLUSIONS

La phthiriase est très fréquente, non seulement chez les enfants du Hâvre mais encore dans la plupart des villes de quelque importance ; cependant les ouvrages de dermatologie et d'hygiène modernes s'en préoccupent assez peu. Nous regardons pourtant avec espoir les efforts individuels déjà tentés en France et nous souhaitons de les voir se coordonner dans l'intérêt de la population scolaire.

Les causes de ce mal sont multiples. Ce sont d'abord des préjugés, souvent contradictoires, qui entretiennent dans le milieu qui fréquente les écoles publiques, un état de négligence étonnant à notre époque. Des institutrices se font parfois les propagatrices de ces préjugés. Un appât du gain, inattendu en cette matière, incite les parents à faire l'élevage des poux sur la tête de leurs enfants. Enfin les scrupules des médecins-inspecteurs, qui ne portaient jamais le diagnostic de « poux », ont empêché de se rendre compte de l'étendue des ravages.

Cependant on serait coupable, si, par son apathie, on laissait subsister une maladie qui entraîne comme compli-

cations, l'impétigo, l'anémie, des adénites cervicales, les teignes, l'albuminurie et même la mort. Elle fait, des enfants, de merveilleux terrains pour l'éclosion de la tuberculose, et en dépit de la rareté de quelques-unes d'entre elles, chacune est assez sérieuse pour motiver, à elle seule, une lutte énergique.

La campagne que nous avons entreprise a porté les fruits que nous en espérions. Le résultat n'est pas définitif; nous ne l'attendions pas. Nous avons voulu commencer une œuvre d'éducation populaire, qui sera de longue haleine. L'effet moral est incontestable. Nous avons, de plus, appelé l'attention, sur cette question, de tous les rouages de l'administration de l'instruction publique, qui s'en occupent désormais.

Et nous avons fourni à tous les intéressés un traitement curatif, d'un prix peu élevé, facile à se procurer et à employer, sans toxicité, sans danger d'inflammation, et, nous ajoutons, très efficace.

Nous avons profité de cette campagne pratique pour faire entrer dans les mœurs populaires quelques notions d'hygiène générale que la masse ignore complètement.

---

Vu : Le Président de Thèse,
GARIEL.

Vu : Le Doyen,
LANDOUZY

Vu et Permis d'imprimer,
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
LIARD

## BIBLIOGRAPHIE


ALIBERT. — *Monographie des dermatoses*, 1835.

ARISTOTE. — *Opera, cap.* XXXI, *lib.* V.

AUBERT. — *Annales de Dermatologie*, t. IX.

id. — *Congrès du Hâvre*, 1877.

id. — *Les poux et les écoles*, Lyon médical, 1877, t. XXXII.

Squire BALMANNO. — *On animal parasite diseases of the skin.* Med. Times, 1868, t. I, p. 466-468-522-524-601-602.

BARTELI. — *Dictionnaire des sciences médicales*, t. II. p. 489.

BATEMAN. — *On cutaneous diseases*, 1829.

id. — *A practical synopsis of cutaneous diseases.* Londres, 1813.

BAZIN. — *Leçons sur les affections génériques de la peau*, 1862-1865.

id. — *Leçons sur les affections parasitaires* (rédigées par Pouquet), 2e édition, 1862.

id. — *Leçons théoriques et cliniques sur les affections cutanées parasitaires*, 1857.

id. — *Dictionnaire des sciences médicales*, 1880, art. Dermatose.

BERTULUS. — *Gaz. méd.*, Paris, 1871, n° 33.

BIETT. — *Dictionnaire des sciences médicales*, 1820.

BILLANDEAU. — *Hygiène populaire* (Conférences à l'usage des ouvriers). Soissons, 1876.

BLANCHARD. — *Zoologie médicale*, II, p. 435-446 (1890).

BOUCHUT et DESPRÉS. *Dictionnaire de médecine et thérapeutique* (1873), p. 1039 et 1065.

BOYER. — *Thèse de Lyon*, 8 août 1883. *De l'albuminurie liée à l'irritation cutanée.*

BLYCKAERTS. — *Fièvre pédiculaire*, Presse médicale. Belg. 1884, n° 15.

BUTTE. — *Médecine scolaire*, 1909, p. 65,

CAUTRELL. — Pediculosis capilitii. *Annals of Gynœcology Pediatry*, Philadelphie, t. III, 1889-1890, p. 485.

CAPITAN. — *Les albumines transitoires*, Thèse Paris, 1883.

CAZAL. — *Néphrite aigüe consécutive à l'impétigo pédiculaire*, Archives de médecine des enfants, Juillet 1905, p. 418.

CAZENAVE. — Traité des maladies du cuir chevelu, 1850.

id. — Article Phthiriase *du Dictionnaire de médecine en 30 vol.*, 1841.

CAZENAVE et SCHŒDEL. — Traité des maladies de peau, 1833.

CELSE. — De arte medica (*trad. de Fouquier et Ratier*, Paris, 1823), lib. VI, sect. VI, p. 15.

L. COLLIN. — *Recherches sur les manifestations cutanées dans le mal de Bright*, Th. Paris, 1879.

DAREMBERG. — Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien, Paris 1854-1857 (Baillière).

DEVERGIE. — Traité pratique des maladies de la peau. 2e édition, 1857.

Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales (2e série, t. 24), 1887, p. 449 à 460.

W. DUBREUILH. — Article *Phthiriase. Pratique dermatologique*, t. III.

W. Dubreuilh. — *Pédiculose du cuir chevelu. In* traité des maladies de l'enfance de Grancher et Comby, 2e édition, 1903.

Dubreuilh et Beille. — *Parasites animaux de la peau humaine*, p. 107-140.

Dufestel. — *Médecine scolaire*, 1909. La phthiriase à l'école, p. 293.

Duhring. — (Philadelphie) *Maladies de la peau*, p. 803 (trad. par Barthélemy et Colson).

Fabre (de Commentry. — *Des mélanodermies*, 1873.

Foreest. — Observationum et curationum medicalium libri. (Francfort, 1602).

Fournier. — Article *Cas rares*, Dictionnaire des Sciences médicales, t. iv, p. 252.

Fox Tilbury. — *On Prurigo and Pediculosis.* St Andr. Med. Ass. Transact. 1881, t. iii, p. 213.

Galien. — Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales, *édition Daremberg*, Paris 1854-1857 (Baillière).

id. — Opera. *De theriaca ad Pisonem*, cap. 18.

Castou et Payenneville. — *Bulletin de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie*, mai 1909 (Séance du 18 mars 1909) p. 152 et suiv.

Gazette des Hôpitaux. — (N° du 12 mai 1828) *Compte-rendu d'une séance de la Société médico-chirurgicale de Londres.*

Geber. — In *Eulenburgs Realencyclopadie*, t. xv, p. 263-276, 1898.

C.-M. Gibert. — Traité pratique des maladies spéciales de la peau, 2e édition, 1840.

H. Goldenberg. — Ueber Pediculosis. *Ein Beitrag zum Zusammenhang zwischen Haut und Augen-*

*krankheiten*. Berlin Klin. Wochenschrift, 1887, p. 866.

GREENE. — *Pediculosis in Boston's public schools*. Boston med. and surg. Journal (t. CXXXVIII, p. 70), 1898.

GREENOUGH. — *Clinical notes on pediculosis*. Boston med. and. Surg. Journal. 17 nov. 1887.

HALLOPEAU et LEREDDE. — Traité pratique de dermatologie, 1900.

HALPERN. — *Ueber infectiose Formender pediculosis capitis*. Gazeta lekarska, 1895, n° 15.

HARDY. — *Maladies de la peau*, 1886, p. 484-485.

G. HEBERDEN. — *Commentarii de morborum historia et curatione*, p. 278. Londoni, 1802.

HEBRA. — *Ueber die sogenannte Phthiriasis*. Wien. med.

id. — *Maladies de la peau*, 1872.

Presse, 1865, n^os^ 17-18-19-39.

HIPPOCRATE. — Œuvres (Trad. E. Littré), 1846.

KAPOSI (de Vienne). — Maladies de la peau. *Traduction de* BESNIER *et* DOYON, 1881, t. II, p. 511 et suiv.

LAURENT. — *Impétigo pédiculaire mortel*. Archives médicales de Toulouse. 1^er^ août 1901.

LIEUTAUD. — Précis de la médecine pratique, Paris, 1759.

LORRY. — Tractatus de morbis cutaneis. Paris, 1777.

LUTON. — *Accident causé par les poux*. Bull. soc. méd. Reims, XII, p. 52, 1873.

LYDSTON. — *Pediculi capitis as a cause of pruritus vulvæ*, Journal of cutaneous and genito-urinary diseases (1892, p. 399).

MARCHELLI. — *Memorie della Soc. med. di Geneva*.

MÉGNIN. — *Maladies parasitaires*, 1880.

MOÏSE. — *Exode, chap.* VIII, *vers.* 17.

MRACEK. — Atlas-Manuel des maladies de la peau. *Edition française par Dr Hudelo,* 1900, p. 256.

NEUMANN. — Traité des maladies de peau, 1880 (Traduction Darin).

ORY. — Article *Phthiriase,* in Dict. Jaccoud, 1872.

AMBROISE PARÉ. — (Editius Magl.), t. III, p. 270.

PAUL D'EGINE. — Opera, lib. III, p. 34.

PICARD. — *De la cachexie pédiculaire, Bulletin général de thérapeutique,* 1838, t. XIV, p. 177.

PLINE L'ANCIEN. — Hist. nat., cap. XXVI, p. 86.

PLINII SECUNDI. — Naturæ historia, in-fol. Lugduni, 1587, p. 273.

RAYER. — Traité théorique et pratique des maladies de la peau, 2e édition, 1835, t. III, p. 800-806.

*Report of the health of the city of Liverpool during 1909, publied by Health department,* p. 166.

SCHENCK. — *Observationes medicinales, in-fol., lib.* V *(de phthiriasi).*

SERRURIER. — Article *Phthiriase,* du Dictionnaire des Sc méd. en 60 vol., 1820.

SIRUGUES. — Thèse de Paris, 1881, *Eczéma impétigineux de la tête et ses complications.*

SWAMMERDAM. — *Histoire générale des insectes,* Utrecht, 1682.

THIBIERGE.— *Annales de dermatologie,* 1885. (Dermatoses et albuminurie).

TOURNADOUR. — *Essai sur la phthiriase et sur l'œdème, considérés comme maladies qu'il est parfois dangereux de guérir,* in-4°, Paris, 1816.

# TABLE DES MATIÈRES

Historique . . . . . 13
Etiologie . . . . . 35
Complications . . . . . 45
Notre campagne . . . . . 63
Traitement . . . . . 102
Observations . . . . . 107
Conclusions . . . . . 121
Bibliographie . . . . . 123

Imprimerie spéciale de la Librairie H. CHACORNAC 9, rue de l'Eperon, Paris